

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuves d'admissibilité et d'admission

Rapport du jury

Juillet 2015

Sommaire

	Pages
Préambule	3
Données statistiques	4
Les épreuves écrites d'admissibilité	8
↪ L'épreuve écrite de français	9
↪ L'épreuve écrite de mathématiques	14
Les épreuves orales d'admission	19
↪ La première épreuve - épreuve à choix optionnel	19
↪ La seconde épreuve - épreuve à sujets imposés	23
Annexes	
Les sujets et les éléments de correction des épreuves écrites	25
↪ L'épreuve écrite de français	25
↪ L'épreuve écrite de mathématiques	43

Préambule

Le rapport de jury du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles vise à permettre aux futurs candidats de prendre connaissance des compétences attendues aux diverses épreuves qui le composent mais également d'en appréhender le niveau d'exigences et de considérer ainsi leurs chances de réussite. Les constats et recommandations établis pour chacune des épreuves sont à cet égard riches d'enseignements.

Inscrit dans le cadre de la refondation de l'école et d'un plan pluriannuel ambitieux, ce concours vise à recruter d'importantes promotions de professeurs des écoles stagiaires. Constituant un jalon déterminant du parcours intégré de formation, il s'inscrit dans le cursus de professionnalisation progressive des lauréats. Complémentaire du processus de certification universitaire, il s'en distingue et s'avère un authentique acte de recrutement qui dans l'académie de BORDEAUX demeure d'une sélectivité de circonstances.

Les données statistiques offrent à cet égard une lecture des repères essentiels (nombre de candidats, d'admissibles et d'admis mais également moyennes et dispersions des notes).

Les candidats trouveront ici les rapports des différentes épreuves de cette session 2015, rédigés par leurs coordonnateurs respectifs et apportant toutes précisions utiles aux candidats quant aux attendus de chacune des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Ces rapports mettent en exergue les principales difficultés rencontrées par les candidats et les erreurs les plus fréquemment survenues mais soulignent par ailleurs leurs points forts et mettent en perspective conseils et recommandations à leur intention. Il leur appartient ainsi d'en tenir compte afin de s'engager dans une préparation aussi efficace que possible. Les éléments de corrections correspondant à chacun des deux sujets d'admissibilité de cette session offrent de surcroît d'utiles indications aux candidats tout comme aux différents formateurs chargés d'en accompagner la préparation.

Je souhaite à tous les candidats d'en tirer le meilleur profit ainsi qu'une pleine réussite dans leur projet professionnel. S'il demeure exigeant et relativement sélectif dans l'académie de BORDEAUX, en témoignent les moyennes, les écarts-types et autres seuils de réussite, ce concours n'en est pas moins tout à fait accessible pour qui l'aborde avec lucidité et détermination. Bon courage à toutes et à tous.

François COUX
Directeur académique
Président du jury du CRPE

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :

<http://www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html>

Données statistiques

Données générales des inscrits / présents / admissibles / admis par concours

Nature des concours	Postes	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	397	3361	1551	782	433
LPE Externe Basque	12	17	9	3	3
LPE Externe Occitan	15	11	4	3	3
LLI 2nd Interne Basque	2	22	2	0	0
LVE 3ème Concours	14	483	123	28	14
Sous Total Public	440	3894	1689	816	453
CONCOURS PRIVES					
LHE Externe Privé	56	436	154	99	56
LRE Externe Basque :					
ISLRF	6	6	5	4	4
Enseignement catholique	2	6	3	2	1
LDI 2nd Concours Interne	1	30	5	4	1
LNI 2nd interne Basque :					
ISLRF	1	4	1	1	1
Enseignement catholique	0	0			
Sous Total Privé	66	482	168	110	63
TOTAL GENERAL	506	4376	1857	926	516

Données statistiques nationales relative à la session 2015 du CRPE

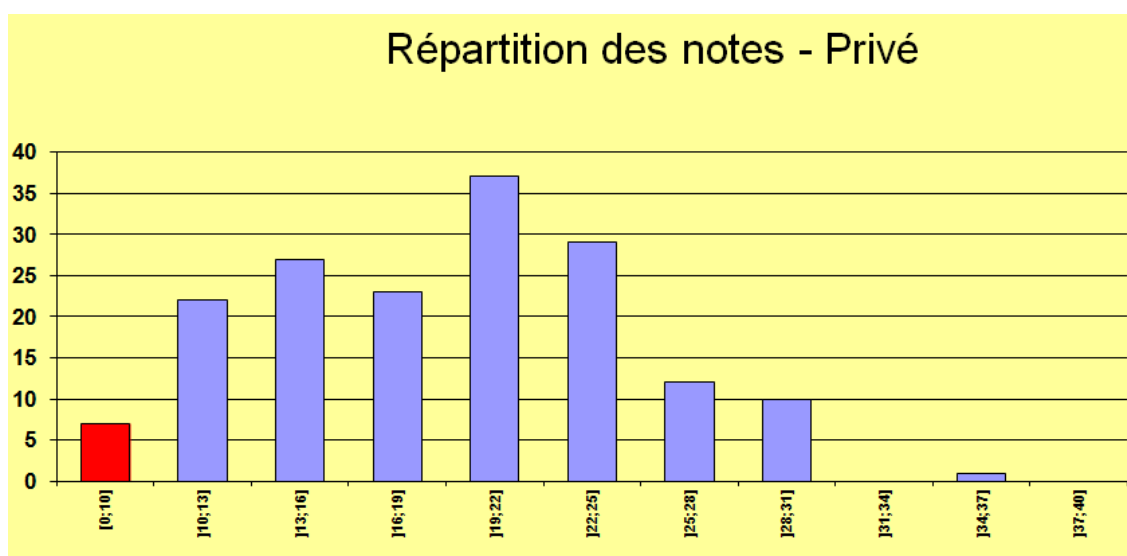
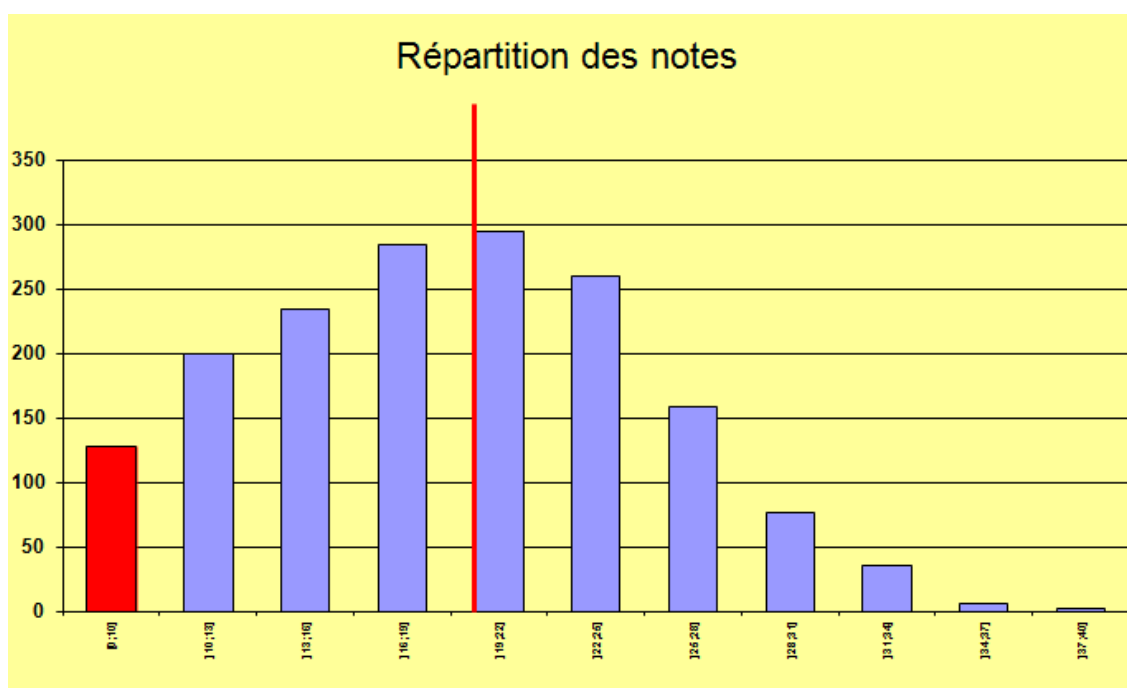
<http://www.education.gouv.fr/cid66798/donnees-statistiques-des-concours-recrutement-professeurs-des-ecoles-session-2015.html>

↪ Epreuves d'admissibilité

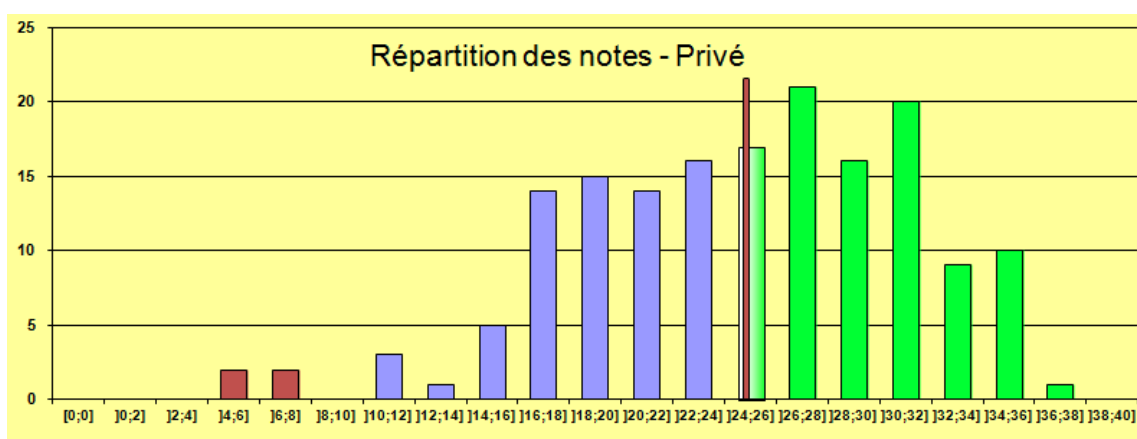
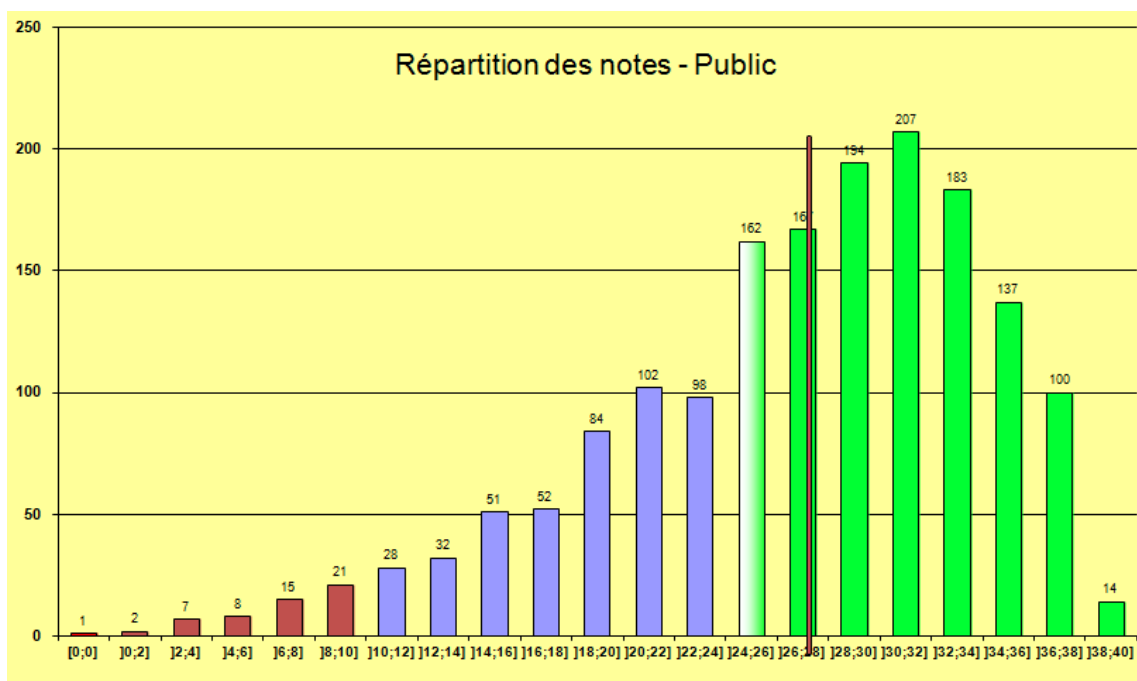
Concours publics	Moyenne des notes	Ecart-type	Notes éliminatoires	Moyenne 1 ^{ère} partie	Moyenne 2 ^{nde} partie	Moyenne 3 ^{ème} partie	Malus
Français	18,98/40	6,26	128 (8%)	5,20/11	5,74/11	4,85/13	3,19/5
Mathématiques	26,79/40	7,36	54 (3,24%)	8,47/13	9,52/13	8,94/14	0,14

Concours privés	Moyenne des notes	Ecart-type	Notes éliminatoires	Moyenne 1 ^{ère} partie	Moyenne 2 ^{nde} partie	Moyenne 3 ^{ème} partie	Malus
Français	19,24/40	5,47	7 (4,2%)	5,28/11	5,95/11	4,84/13	3,17/5
Mathématiques	24,74/40	6,58	4 (2,41%)	7,53/13	8,58/13	8,73/14	0,10

Distribution des notes de français



Distribution des notes de mathématiques



↪ Epreuves d'admission

1. La première épreuve - épreuve à choix optionnel

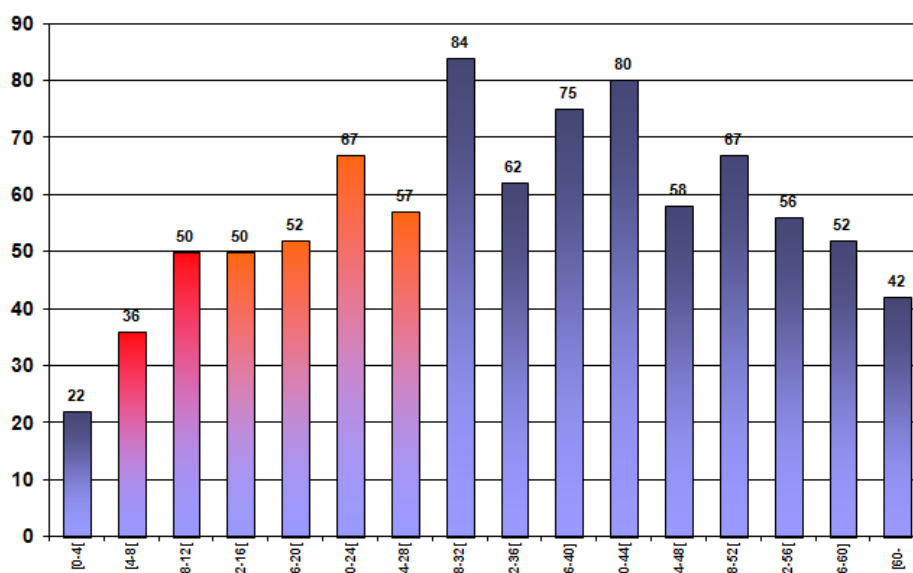
Répartition des candidats par option - première épreuve orale d'admission

	Arts visuels	Education musicale	Education civique	Géographie	Histoire	Sciences et technologie	Histoire des arts
Concours publics	79	64	98	55	144	347	29
Concours privés	11	9	10	8	25	41	6
Total	90	73	108	63	169	388	35

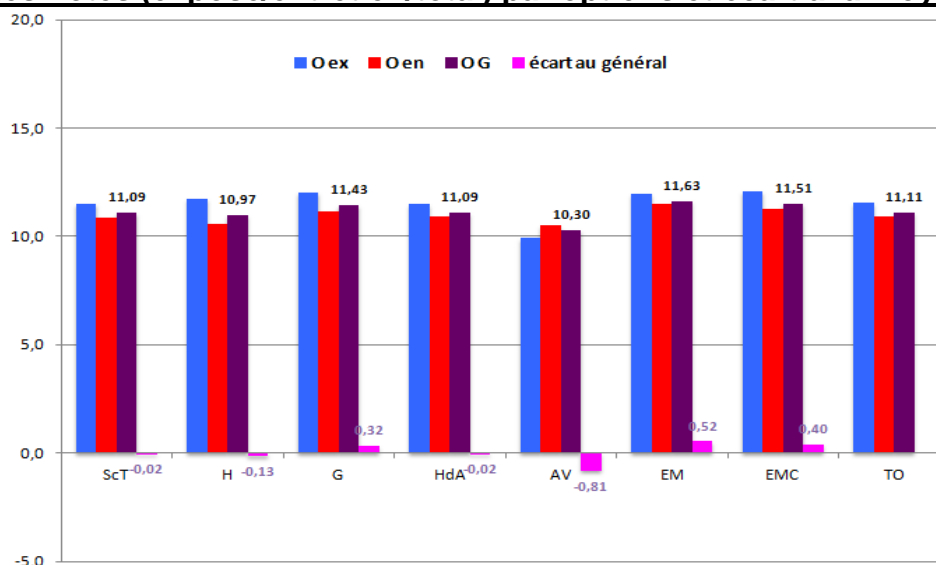
Moyennes des notes par option - première épreuve orale d'admission

	Arts visuels	Education musicale	Education civique	Géographie	Histoire	Histoire des arts	Sciences et technologie	Moyenne générale
Exposé (/20)	9,9	12,0	12,1	12,0	11,7	11,5	11,5	11,5
Entretien (/40)	21,0	22,9	22,5	22,3	21,2	21,8	21,8	21,8
Moyenne (/60)	30,9	34,9	34,5	34,3	32,9	33,3	33,3	33,3

Répartition des notes (toutes options confondues)



Répartition des notes (exposé/entretien/total) par options et écart à la moyenne générale

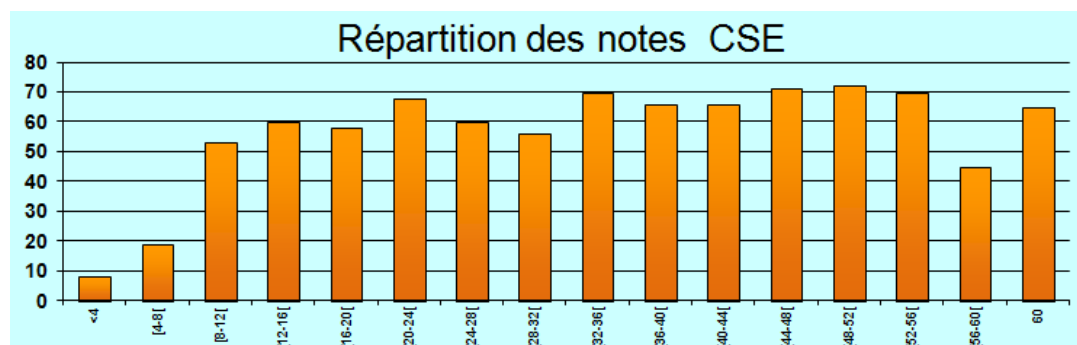
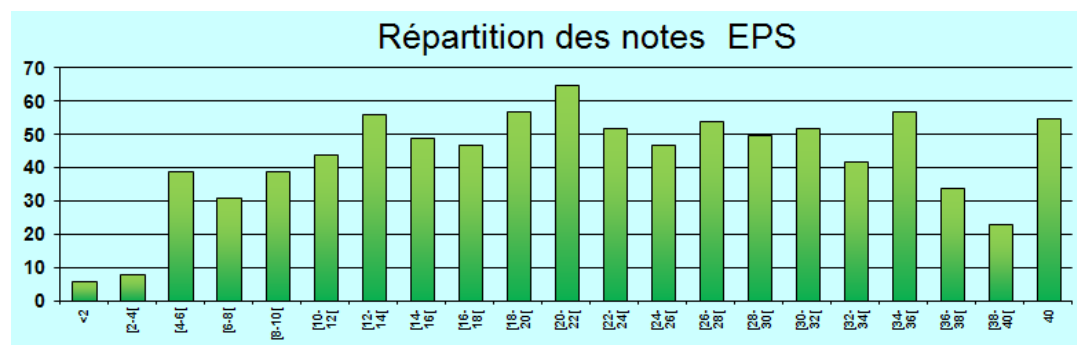
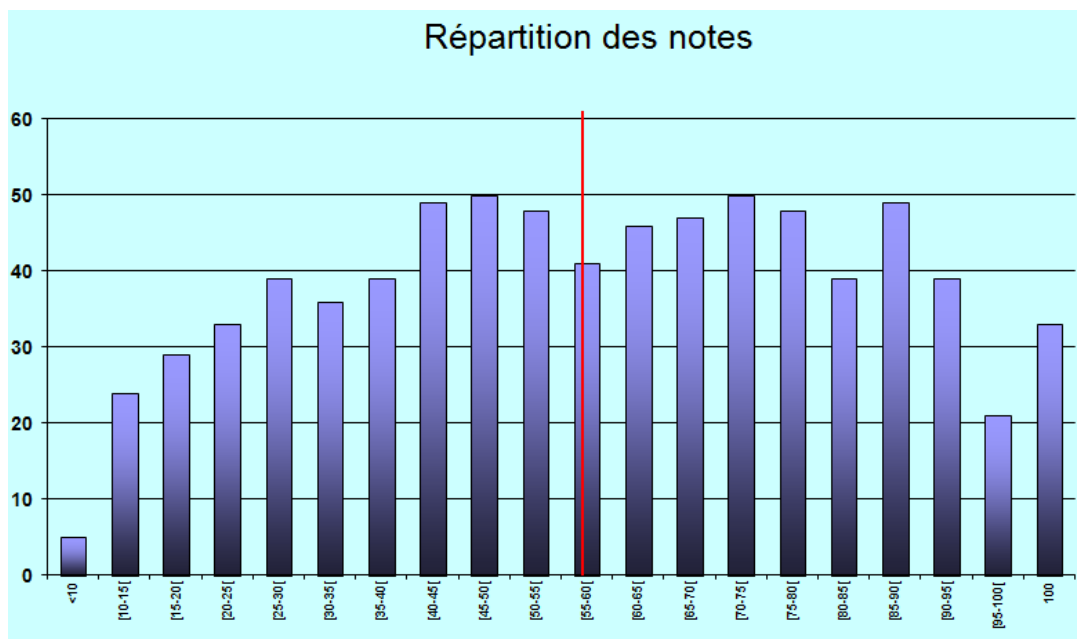


2. La seconde épreuve - épreuve à sujets imposés

Partie 1	Exposé (/20)	Entretien (/20)	Total (/40)	Ecart-type
EPS	11,10	11,00	22,10	10,5

Partie 2	Exposé (/20)	Entretien (/40)	Total (/60)	Ecart-type
Fonctionnement de l'école	12,10	22,80	34,90	16,3

Total épreuve	Exposé (/40)	Entretien (/60)	Total (/100)	Ecart-type
Epreuve 2 (général)	23,20	33,80	57,00	25,8



Les épreuves écrites d'admissibilité

L'épreuve écrite de français

Le rapport de la session 2014 a défini l'épreuve selon les modalités du concours rénové mis en place. Pour rappel, l'épreuve écrite d'admissibilité de français, d'une durée de quatre heures, « vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue. Elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation), ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français »¹.

L'épreuve comporte trois parties :

- La **production d'une réponse**, construite et rédigée, à une **question** portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires,
- Une partie portant sur la **connaissance de la langue** (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique). Le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines,
- Une **analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français**, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), **et de productions d'élèves** de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

↳ Le sujet

⇒ **Commentaires détaillés sur les différentes parties de l'épreuve**

Le rapport de la précédente session précise que la première partie de l'épreuve d'admissibilité repose sur « Une confrontation de textes littéraires qui n'appelle pas nécessairement une synthèse. Les compétences attendues, ainsi que l'indique explicitement la définition de l'épreuve, sont d'ordre littéraire : il s'agit de rendre compte de la compréhension fine des textes proposés dans un propos clair et cohérent dans lequel le candidat montre son aptitude à établir des relations, à relever des différences et à proposer des éléments d'interprétation. On attend une réponse organisée, écrite dans une langue convenable sur les plans lexical, orthographique et syntaxique »².

¹ <http://www.education.gouv.fr/cid73415/epreuves-concours-externe-recrutement-professeurs-des-ecoles.html#Epreuves%20d%27admissibilit%C3%A9>

² Rapport du jury session 2014

Première partie : question relative aux textes proposés (moyenne : 5,20/11 pour le *public*, 5,28/11 pour le *privé*)

Pour cette session, la première partie proposait un corpus de textes sur la question de l'égalité filles-garçons à travers le prisme de l'éducation des filles. Le choix de ce thème établit un lien avec la réflexion menée en milieu scolaire sur les valeurs de la République et est en prise directe avec la charte de la laïcité à l'école parue en septembre 2013³, dont l'article 9, consacré à « L'École est laïque », précise : « *La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre* ». Les textes éminemment littéraires proposés cette année encore offraient un panorama diachronique de points de vue sur le sujet, du XVIIIème siècle, « moraliste », à nos jours. Les candidats se sont vus ainsi proposer un extrait du premier chapitre du *Traité de L'éducation des filles* de Fénelon (1689), un extrait de l'essai de Jean-Jacques Rousseau, *Emile ou de l'Education* (1762) mais aussi un passage du roman d'Emile Zola, *Pot Bouille* (1882) ainsi qu'un extrait, plus original et plus contemporain, des entretiens qu'a menés en 2008 la réalisatrice Michelle Porte, retranscrits dans *Le vrai lieu* (paru en 2014) avec l'écrivaine Annie ERNAUX, en mettant notamment l'accent sur les lieux de sa jeunesse et de sa vie afin de souligner le lien entre les lieux et l'écriture.

Dans leur diversité générique tout autant que dans leur amplitude chronologique, les textes montraient l'évolution de l'éducation des filles dans des contextes historiques et culturels différents. Ainsi, sans déplorer de réelles difficultés de lecture, ni de grosses divergences de points de vue, il s'agissait cependant de manifester des compétences de lecture relativement fines pour percevoir les subtilités à l'œuvre, notamment l'ironie présente dans l'extrait du roman Zolien où l'argumentation indirecte créait un premier décalage par rapport aux deux textes précédents, et où Zola, de façon ironique, prend quelque peu ses distances par rapport au « plan d'éducation » proposé par un des personnages.

De fait, à la question posée : « **Quels regards les auteurs des textes du corpus portent-ils sur l'éducation des filles ?** », fallait-il être en mesure de mettre en perspective les points de vue et leurs nuances. Si Fénelon a pu paraître « misogyne » dans la « distribution » inégale entre les femmes et les hommes, il fallait bien souligner qu'il se place selon l'opinion commune de son époque qui distingue une différence de nature entre les deux sexes, au bénéfice de la supériorité « naturelle » de l'homme. Force est de constater le point de vue plus nuancé du philosophe du siècle des Lumières Rousseau lequel, à travers le même argument lié à la nature humaine, met en évidence les qualités de la femme, « à l'esprit si agréable et si délié », que lui a données la nature. L'éducation des femmes est selon lui un moyen d'équilibrer la force des hommes. Plus nettement dans son propos, Annie ERNAUX (que certains candidats n'ont pas identifiée comme le locuteur faute d'attention portée au paratexte) met en exergue la place insuffisante de la femme dans le domaine de l'écriture, l'importance du rôle de l'éducation en lien avec sa propre expérience et notamment avec le rôle joué par sa mère, mais aussi le rôle de l'accès à la culture grâce à la lecture. Ainsi le corpus présentait une unité thématique mais qui demandait une lecture attentive et contextualisée des textes afin de bien mesurer en quoi la vision de la femme et donc la place et le rôle joués par l'éducation sont dépendants de l'époque dans laquelle ils s'inscrivent. La question, simple dans sa formulation, induisait donc plutôt une approche explicative et analytique des textes mis en perspective. Les correcteurs ont pu de manière générale regretter une capacité argumentative insuffisante, assez peu de contresens certes, mis à part la confusion d'énonciateur du dernier texte, mais une approche trop souvent superficielle des textes. Dans le cadre d'une épreuve qui s'avère *in fine* littéraire dans le choix des textes, on ne peut que conseiller aux futurs candidats une lecture exigeante et vigilante dans un esprit de confrontation des textes. De ce point

³ <http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html#lien0>

de vue, si un certain nombre de candidats sont bien préparés aux exigences de l'épreuve, encore trop n'en maîtrisent pas la méthodologie.

La méthodologie appliquée doit être en cohérence avec le corpus proposé. Certes, il n'est en général pas conseillé et bien souvent peu opportun de procéder texte par texte, cependant dans le cas présent, l'évolution du regard des auteurs sur l'éducation de la femme ayant précisément partie liée avec l'évolution culturelle perceptible au cours du temps, pouvait autoriser cette démarche dès lors qu'il y avait confrontation. Ce qui est donc attendu des candidats c'est avant tout du bon sens, un propos organisé *a minima*, étayé et illustré pour répondre à la question posée. On ne reviendra ainsi pas plus avant sur la nécessité de s'appuyer sur les textes en les citant au lieu de les paraphraser, dans le strict respect des conventions d'usage attendues et dans le strict respect de citations de propos rendus à leurs auteurs.

Enfin cela va sans dire mais mieux en le disant, le concours de recrutement de professeur des écoles exige une maîtrise globale de la langue française, de ses normes orthographiques et syntaxiques. Rappelons que celle-ci est évaluée sur l'ensemble de la copie à hauteur de cinq points, ce qui est un minimum compte tenu de l'importance de la langue dans le cadre de l'enseignement. A la fois support et moyen d'apprentissage, la langue est au service de toutes les disciplines et la polyvalence du métier de professeur des écoles requiert, dans cette dimension transversale, une attention et une vigilance fortes. Il est donc nécessaire de se préparer à cette compétence qu'il s'agira de transmettre par la suite aux élèves. Rappelons que cette compétence participe largement de la maîtrise du socle commun de compétences, de connaissances et de culture, objectif visé pour chaque élève. Le domaine 1 du socle commun, « Les langages pour penser et communiquer » concerne l'apprentissage de la langue française : « *Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.* »⁴

Rédiger dans ce cadre précis, c'est être lu donc compris, c'est être juste dans ses formulations, cohérent dans son raisonnement, mais aussi exemplaire dans sa tenue de langue, à l'image du futur professeur que l'on souhaite devenir.

Seconde partie : connaissance de la langue (moyenne : 5,74/11 pour le *public*, 5,95/11 pour le *privé*)

La définition de l'épreuve indique clairement le niveau de connaissances attendu. Il s'agit des principes de fonctionnement de la langue française correspondant au niveau de la fin de la classe de troisième.

Le questionnaire, les compétences visées

La seconde partie « Connaissance de la langue » permettait cette année de revenir sur les fondamentaux, notamment les questions de nature et fonction, la correction et le classement d'erreurs orthographiques à partir d'une production d'élève et l'analyse morphologique de mots. On a notamment évalué, concernant la nature, la maîtrise de la distinction entre déterminant et pronom, adjectif et déterminant, souvent sujets à confusion. Concernant la fonction, les fonctions de complément d'objet, direct et indirect, de complément du nom ou parfois même de sujet, ne sont pas toujours reconnues comme telles. Rappelons que cette partie de l'épreuve permet d'évaluer des connaissances grammaticales de base dans une approche pédagogique de maîtrise de la langue dans toutes les disciplines et qu'il en va tant de la maîtrise de la lecture (de tout support) que de l'expression écrite et orale. Reconnaître ainsi et distinguer la nature et la fonction d'un mot s'avère indispensable dans la maîtrise de tout discours pour prendre conscience du fonctionnement systémique de la langue. De manière globale, la partie sur la langue a été discriminante et a mis au

⁴ Journal officiel du 2 avril 2015, décret n°2015-372 du 31 mars 2015

jour de réelles insuffisances. La méconnaissance des savoirs scientifiques convoqués juxtaposée à l'utilisation souvent inadaptée de savoirs acquis par les candidats a donné lieu à des réponses incohérentes, confuses et erronées. Ainsi l'avant dernier exercice de réécriture d'un texte d'élève fautif demandant de classer les erreurs a été très mal réussi. La plupart des candidats se sont sentis obligés d'appliquer la grille de Nina CATACH, linguiste spécialiste de l'histoire de la langue, grille de typologie des erreurs à dominante phonétique, phonogrammique, morphogrammique, ou logogrammique pour l'essentiel. Force est de constater des erreurs majeures et des confusions au sein de ces catégories. La langue française n'est ni systématique ni arbitraire mais complexe, et relève d'un plurisystème où interfèrent différents phénomènes (majeurs ou seconds) dans le cadre de la liaison écrit-oral (grapho-phonétique). Les marques morphologiques, la présence de lettres historiques en attestent. On ne peut que conseiller aux candidats de n'utiliser ce classement que s'ils en possèdent une parfaite connaissance, et les inciter plutôt à faire montre de bons sens et de simplicité dans leur analyse.

Enfin, les solides bases grammaticales et orthographiques attendues doivent s'accompagner d'une connaissance lexicale certaine du point de vue de l'usage mais aussi de l'étymologie et de la morphologie. Que les futurs candidats, conscients des enjeux de la maîtrise de la langue des élèves qu'ils auront à former, se préparent au mieux dans ce domaine, notamment en ayant recours à des ouvrages de référence et en s'entraînant régulièrement, tout au long de l'année, de manière à acquérir des réflexes et une connaissance suffisante susceptibles de les aider à réussir cette partie de l'épreuve et, au-delà, à enseigner les principes fondamentaux de la langue.

Troisième partie : analyse critique de supports d'enseignement (moyenne : 4,85/13 pour le public, 4,84/13 pour le privé)

On peut considérer, à l'aune de cette session, la partie dite « didactique » comme étant la moins bien réussie des trois. Le sujet portait sur la compétence lecture de l'enseignement du français à travers deux supports différents. Il mêlait les deux types de lecture à l'œuvre dans l'acte lexique, la lecture explicite, lisse, dite de compréhension littérale, à la compétence de lecture fine de l'implicite, lecture inférentielle plus complexe. Le premier support, une fiche élève issue d'ateliers proposés en CM1 sur *La guerre des boutons* de Louis Pergaud proposait une série de questions de compréhension du texte. Les questions étaient avant tout des questions demandant du prélèvement d'informations à partir de mots interrogatifs visant à répondre à des interrogations simples de type *quand* ou *quoi*, en retrouvant les mots du texte permettant de répondre. Ce premier exercice demandait de réfléchir, en termes de projection dans le métier, à la compétence visée par l'activité. Le repérage d'informations n'a pas posé trop de difficultés aux candidats néanmoins gênés dès lors qu'il s'est agi d'identifier « le rôle pédagogique d'une question ». Nulle intention « piégeante » dans cette demande mais une incitation forte à se positionner comme futur enseignant capable, avant l'heure et sans trop d'expérience il est vrai, de réfléchir sur la pratique pédagogique. Là encore, pas de réponse type attendue mais, en l'absence parfois de références théoriques suffisantes, on attend du candidat qu'il se demande pourquoi on pose cette question et non une autre, en quoi elle peut être un levier pédagogique, ce qu'elle permet de mobiliser comme connaissances chez l'élève, de développer comme compétences etc. Il s'agit pour les futurs candidats d'être très attentifs à la formulation des questions, à leur éventuelle polysémie ou ambiguïté (ce qui confirme le double statut de la langue comme moyen et fin). Le second document proposé, la nouvelle « Un martien » issue des *Nouvelles histoires pressées* de Bernard FRIOT, interrogeait quant à lui une lecture plus implicite, laquelle a parfois échappé aux candidats ayant manifestement survolé le texte, les conduisant à des contresens réhivitoires. La question simple « Où se trouve Félicien ? » a ainsi entraîné de nombreuses erreurs d'interprétation. Lire c'est relire pour relier, formule heureuse s'il en est pour inviter à une lecture fine. Ce même support

questionnait en outre la notion de trace écrite (objet de la dernière question), notion dont on se rend compte qu'elle recouvre des significations différentes selon la finalité qu'on lui attribue. En tant que futur enseignant on doit en effet toujours tendre vers l'analyse de sa pratique en devenant en se demandant ce que l'on fait faire et pourquoi. Le cas de la trace écrite est très significatif de la variété de son usage : trace mémoire ? Écrit de travail ? Trace de l'élève ? Trace du professeur ? Quand ? Comment ? etc.

Autant de questions qu'on doit se poser même si on n'a pas toutes les réponses en se disant qu'enseigner c'est essayer de rendre l'élève lecteur autonome et pour ce faire de le mettre en situation d'éprouver des stratégies de lecture différentes en fonction de la diversité et de la complexité des écrits donnés à lire. De nombreux ouvrages didactiques traitent de la lecture dans toute sa variété et méritent d'être parcourus.

Correction de la langue sur les copies dans leur globalité (moyenne : 3,19/5 pour le *public*, 3,17/5 pour le *privé*)

On reprendra in extenso le rapport de la session 2014 selon lequel, « un concours de recrutement de professeur des écoles suppose que les candidats possèdent une maîtrise satisfaisante de la langue : sur le plan sémantique et lexical, dans la capacité à trouver le mot juste et précis correspondant à la notion ou à l'idée évoquée ; sur le plan syntaxique, dans la capacité à organiser la phrase en s'appuyant sur les mécanismes propres aux classes grammaticales et aux mots dans leur singularité ; sur le plan textuel, dans la capacité à organiser les idées, à les enchaîner dans une progression logique ; enfin, sur le plan orthographique, dans la maîtrise des règles d'accord fondamentales et du vocabulaire courant. Or, force est de constater dans un nombre non négligeable de copies un rapport à la norme pour le moins distant : un tiers environ des candidats semble méconnaître les principes fondamentaux pour s'exprimer dans une langue claire et correcte. On ne saurait, dans ces conditions, prétendre enseigner des principes qu'on ne connaît ou ne comprend pas soi-même. »

⇒ **Les « dix commandements » à l'usage des futurs candidats :**

- appréhender le corpus dans le but de dégager les caractéristiques des textes qui serviront à élaborer le propos et à répondre à la question ;
- lire et relire les textes dans la perspective de les mettre en regard ;
- construire sa pensée de manière organisée : introduction, plan, paragraphes, conclusion ;
- améliorer sa capacité à citer les textes et rendre aux auteurs ce qui leur appartient ;
- s'entraîner à rédiger régulièrement et à travailler sa langue ;
- se relire attentivement le jour J pour se corriger (ce qui signifie gérer son temps) ;
- soigner la présentation de la copie (écriture lisible, aérée et propre) ;
- revoir les connaissances en langue et en grammaire de base en particulier (niveau fin de collège) et lire de ce point de vue les programmes du primaire ;
- s'exercer à identifier les classes et fonctions, à déjouer les pièges les plus simples de la langue ; certains sites proposent des exercices auto-correctifs ou des évaluations de niveau (par exemple le site québécois CCDMD <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>) ;
- lire *a minima* les auteurs phares de didactique du premier degré sur les champs de la lecture, de l'écriture et de l'oral.

Quelques indications bibliographiques

- DENIS Delphine & SANCIER-CHATEAU Anne, *Grammaire du français*, LGF, 2006

- FAYOL Michel & JAFFRE Jean-Pierre, *Orthographier*, PUF, 2012
- LEON Renée & TISSET Carole, *Enseigner le français à l'école*, Hachette, 2001
- BERGOUNIOUX Pierre, *Aimer la grammaire*, Nathan, 2004
- BERGOUNIOUX Pierre, *Bréviaire de littérature à l'usage des vivants*, Bréal, 2004
- PETIT Michèle, *Eloge de la lecture : la construction de soi*, Belin, 2005

Du côté des éditeurs

- MAGNARD : *Grammaire du collège de la 6° à la 3* (intéressante pour les notions et les exercices)
- HATIER : *Quelle grammaire enseigner ?* J-C. PELLAT et alii.

L'épreuve écrite de mathématiques

Depuis la mise en place de la nouvelle forme du concours en 2014, la deuxième épreuve d'admissibilité comporte trois parties notées respectivement sur 13, 13 et 14 points. La première partie est purement disciplinaire. Cette année la deuxième partie contient 4 exercices disciplinaires indépendants. La dernière partie est de nature didactique.

Les commissions de correction sont composées de « binômes » : un personnel du 1^{er} degré (professeur des écoles, conseiller pédagogique ou IEN, enseignant ESPE) et un professeur de la spécialité. Ils travaillent en double correction et harmonisent leurs résultats avant transmission.

1828 copies ont été corrigées en trois jours par 46 commissions : 42 pour les copies des concours publics et 4 pour les copies des concours privés.

↳ Résultats généraux

Les 1828 copies corrigées se répartissent en 1662 pour les concours publics et 166 pour les concours privés ; les concours externes représentant à eux seuls près de 95% des lauréats comme en atteste le tableau des données générales de la partie statistique du rapport. Les moyennes sont respectivement de 26,8/40 et de 24,7/40.

La médiane est de 28,25/40 pour le concours public et de 25/40 pour le privé.

Il est à noter que 114 très bonnes copies ont été notées entre 36 et 40 dans les concours publics pour une dans les concours privés.

A l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 54 candidats pour le public et des 4 candidats pour le privé qui ont obtenu une note éliminatoire (au plus 10/40). Cela concerne donc 3,2 % des candidats pour les concours publics et 2,4 % pour les concours privés.

La barre d'admissibilité théorique - s'il n'y avait que l'épreuve de mathématiques qui déterminait l'admissibilité - se situerait au niveau de la médiane, c'est-à-dire à 28,25 pour les concours publics et 25 pour les concours privés (cf. les courbes de répartitions page 6 du présent rapport).

↳ Le sujet

⇒ *Commentaires généraux*

Le sujet présente une architecture conforme aux textes officiels régissant le concours en trois parties. Une partie sur un problème cohérent de mathématiques avec 3 sous-parties, une partie avec quatre exercices disciplinaires indépendants et enfin une partie didactique.

Le sujet, faisant appel à des compétences dans des domaines variés (géométrie, fonctions, arithmétique, grandeurs, ...) semble plutôt équilibré.

Pour les concours publics, on observe que les moyennes entre la première et la dernière partie sont équilibrées : ramenées à vingt, celles-ci sont respectivement de 13 et 12,8. En revanche, celle de la seconde partie est significativement supérieure (ramené à 20, elle est de 14,6). Globalement le sujet a été mieux réussi par les candidats cette année que l'année précédente (pour rappel, les moyennes du concours 2014 était respectivement de 20,6 pour le public et 18,5 pour le privé).

Bien souvent derrière les questions posées, sans que cela soit demandé de façon explicite, il appartenait au candidat de fournir tous les éléments éclairant sa démarche mathématique afin de permettre au correcteur d'apprécier la pertinence de la réponse et du raisonnement.

De manière générale, les correcteurs ont regretté des raisonnements parfois confus dans les démonstrations géométriques et dans les probabilités. Une fois de plus, le jury s'est vu proposer par certains candidats plusieurs raisonnements - dont certains erronés - pour répondre à une même question. De plus, certains raisonnements sont parasités par des raisonnements intermédiaires inutiles, erronés, avant de revenir vers le raisonnement initial. Ce type de comportement a de fortes chances d'être pénalisé. L'utilisation du brouillon peut certainement permettre d'organiser plus correctement le cheminement logique sur les copies.

Les commissions ont souvent éprouvé la nécessité d'appliquer une pénalité pour tenir compte de la présentation, des formalismes mathématiques ainsi que de la correction orthographique attendue de la part d'un enseignant potentiel.

⇒ **Commentaires détaillés sur les différentes parties et principales carences**

Première partie (moyenne : 8,47/13 pour le *public*, 7,53/13 pour le *privé*)

Dans cette partie, différentes compétences ont été mobilisées sur un même problème. Les parties A et B mettaient en jeu des connaissances en géométrie dans l'espace et dans le plan. Un certain nombre de candidats ont eu des difficultés à interpréter correctement une représentation en perspective cavalière ce qui les a amenés à mal identifier la nature des triangles non inscrits dans des faces du pavé (ici DGF et DEF). Les patrons ont également posé problème : confusion entre perspective cavalière et patron, non respect des règles de bases de construction (par exemple des segments représentant une même arête sont de même longueur). Certains candidats ont essayé de tracer un patron à partir d'informations erronées trouvées précédemment sans se soucier de vérifier si la figure dessinée « se refermait effectivement ».

Concernant la géométrie plane, le jury regrette que les théorèmes de Thalès et de Pythagore ne soient pas toujours correctement cités (hypothèses, nom, conclusion adaptée au problème).

Dans la question C, il fallait mobiliser des connaissances sur les fonctions (image, pré-image, interprétation d'un graphique). Dans la question C3a, une première étape consistait en une application du théorème de Thalès qui n'a pas toujours été faite soigneusement. De même, l'expression littérale telle que demandée à cette même question a une fois de plus posé problème à beaucoup de candidats, et n'a été que rarement abordée correctement. A la question C2c certains candidats ont proposé une valeur alors qu'un encadrement était demandé.

Seconde partie (moyenne : 9,52/13 pour le *public*, 8,58/13 pour le *privé*)

Cette partie est composée de quatre exercices indépendants. Comme il a déjà été remarqué dans les commentaires généraux, même si la question ne précise pas toujours de justifier son raisonnement, s'agissant en l'occurrence d'exercices d'un niveau élémentaire, le jury a porté une attention particulière sur ces justifications.

Le premier exercice portait sur des conversions de mesures et des grandeurs proportionnelles. Si dans l'ensemble il n'a pas posé problème, le jury s'inquiète des candidats qui ne s'interrogent même pas sur la plausibilité d'un résultat complètement erroné suite à des erreurs de conversion (par exemple litre/m³).

Le deuxième exercice se situe dans le domaine des probabilités. Le jury a apprécié les candidats qui ont su mettre en exergue le nombre de possibilités pour chacune des deux sommes considérées (5 et 7) - tableau ou arbre par exemple. Par contre certains ne reconnaissent pas la différence entre les lancers 2-3 et 3-2. Le candidat se devait de préciser d'une façon ou d'une autre que l'on était dans un contexte d'équiprobabilité des lancers.

Le troisième exercice mobilisait des connaissances dans le domaine des statistiques (moyenne, médiane, étendu) même si seule la connaissance de la valeur de la moyenne suffisait à sa résolution. Certains candidats ont cherché inutilement à mettre en œuvre une méthode de résolution pour déterminer les salaires des trois femmes à partir des moyennes, médianes et étendues. Chez certains candidats l'utilisation des termes « médiane » et « étendue » met en évidence des lacunes sur ces notions.

Dans le quatrième exercice enfin des connaissances sur l'arithmétique élémentaire sont en jeu. Même si globalement les candidats ont pu trouver toutes les possibilités demandées avec leur composition, tous ne se sont pas souciés de justifier l'exhaustivité de leurs réponses (celle-ci peut être obtenue par une discussion sur tous les diviseurs de 12 et 18, ou en déterminant le PGCD - 12,18). Le jury s'étonne de voir apparaître 0 comme diviseur dans cet exercice.

Troisième partie (moyenne : 8,94/14 pour le *public*, 8,73/14 pour le *privé*)

Dans cette partie, de nature pédagogique, trois situations du niveau cycle 3 ont été proposées.

La première situation porte sur les fractions en tant qu'opérateurs dans le domaine des grandeurs/mesures. Même si globalement les candidats ont bien identifié les compétences qui semblent être acquises par les élèves dans cet exercice, certains ont rajouté des éléments en dehors du domaine concerné par la question (grandeurs/mesures). Même si cela n'a pas été demandé explicitement, le jury a apprécié lorsque le candidat a relevé l'erreur d'écriture mentionnée dans l'énoncé. Les candidats n'ont pas toujours relevé les deux aspects de l' « erreur » de Maxime (cf. corrigé en annexe).

Généralement les candidats se sont limités à l'aspect numérique dans I-3, sans penser à la pertinence pédagogique d'un support en vraie grandeur.

Dans la deuxième situation, il était question de géométrie dans l'espace et de notions de grandeurs/mesures afférentes. Le candidat se devait d'être vigilant de répondre par des pré-requis dans le domaine de la géométrie et non des grandeurs et mesures (comme par exemple le « volume »). Globalement la reconnaissance des étapes du raisonnement de l'élève n'a pas posé problème.

Certains candidats n'ont pas vu l'oubli de deux des parties verticales de ruban, d'autres n'ont pas reconnu l'enchaînement des égalités comme erreur.

La troisième et dernière situation portait sur la notion de proportionnalité. Elle nécessitait de mobiliser le lexique spécifique à ce domaine (coefficient de proportionnalité, propriétés additive et multiplicative de la linéarité, etc.) pour autant pas toujours maîtrisé par les candidats (certains parlent de « coefficient multiplicateur », de « linéarité multiplicative », ou encore de « linéarité de l'addition »). Globalement, tous les candidats ont reconnu la situation comme relevant de la proportionnalité. Concernant les méthodes possibles pour résoudre cet exercice en cycle 3, parmi toutes les procédures correctes envisageables dans le domaine de la proportionnalité, le candidat devait s'interroger plus précisément sur leur pertinence au niveau cycle 3. Ainsi il faut faire attention

par exemple au produit en croix quant à l'utilisation du coefficient de proportionnalité, même s'il est envisageable en cycle 3, il nécessite pour autant un traitement particulier en présence d'un coefficient non entier. D'autres candidats ont considéré des « mélanges » entre additivité et homogénéité comme procédure différente.

↳ Pénalités

Dans la nouvelle forme du concours, 5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat contrairement à la seule pénalité orthographique qui pouvait être appliquée dans l'ancienne mouture. Le jury s'est mis d'accord pour appliquer cette pénalité selon quatre critères :

- présentation générale de la copie (ratures, retrait des paragraphes, numérotation des questions, qualité de l'écriture,...) ;
- respect des formalismes mathématiques (confusion entre signe égal et à peu près, confusion entre un segment et sa mesure de longueur, imprécisions de vocabulaire comme confusion entre chiffre et nombre,...) ;
- fautes d'orthographe (en trop grand nombre) ;
- ainsi que confusion au niveau des théorèmes de Thalès et de Pythagore

On peut s'interroger sur des candidats se destinant au métier de professeur des écoles qui écrivent des phrases confuses, grammaticalement incorrectement construites ou mathématiquement contradictoires.

Contrairement aux années précédentes où la pénalité « orthographique » n'était appliquée que rarement, les correcteurs ont cette année choisi d'enlever des points dans les limites déterminées en séance de barème. Même si seul 0,14/40 points ont été enlevés en moyenne, environ 26% des copies ont été concernées par cette pénalité. S'agissant d'un concours de recrutement d'enseignants, le jury invite les futurs candidats à être plus vigilants aux critères évoqués ci-dessus pour lesquels la prise en compte pourrait se voir renforcée à l'avenir.

↳ Conclusion

La nouvelle forme du concours avec un retour sur une épreuve unique de mathématiques contenant une partie didactique à l'écrit semble avoir été prise en compte par une majorité de candidats.

Le sujet ne contenait pas de pièges particuliers ou de questions difficiles comme en témoigne la moyenne assez élevée de l'épreuve cette année.

Les épreuves orales d'admission

S'agissant des deux épreuves orales d'admission, la qualité des prestations des candidats s'avère, comme l'an passé, très contrastée et révèle trop souvent une technique maîtrisée pouvant, s'ils n'y prennent garde, devenir par trop stéréotypée ; la partie « EPS » de la seconde épreuve orale en constitue de ce point de vue l'illustration. L'argumentation des choix didactiques et pédagogiques demeure un point déterminant de l'entretien.

La première épreuve - épreuve à choix optionnel

L'épreuve repose sur un dossier conçu préalablement par les candidats selon un choix de sept options :

- ⇒ Sciences et Technologie
- ⇒ Education musicale
- ⇒ Arts visuels
- ⇒ Histoire des arts
- ⇒ Géographie
- ⇒ Histoire
- ⇒ Education civique et morale

⇒ **Les dossiers** (*leur conception, leur cohérence et leur pertinence au regard des attendus de l'épreuve, leur densité ...*)

Les dossiers ne sont pas notés ; pour autant leur inégale qualité est à souligner, sans préjuger naturellement de la qualité des prestations orales. Il est à souligner toutefois des présentations orales très lacunaires contrastant avec la qualité du dossier lui-même ce qui interroge. Il est recommandé aux candidats de suivre les conseils suivants pour concevoir les dossiers.

Sur la forme :

- le titre doit figurer sur la page de garde ;
- la police de caractère attendue (arial 10) est à respecter et la présentation se doit d'être plus aérée même si cela peut avoir des conséquences sur le nombre de pages autorisées (les pages excédant le nombre autorisé sont systématiquement enlevées et les candidats en sont avertis avant leur audition) ;
- les annexes sont comprises dans les dix pages du dossier ;
- la page de garde et le sommaire ne sont pas comprises dans les dix pages ;
- lorsqu'il y a un CD, veiller à ce qu'il ne comporte pas d'éléments supplémentaires et /ou différents du dossier écrit ;
- il convient d'avoir une attention particulière à la précision lexicale, aux erreurs orthographiques ainsi qu'à la correction syntaxique ;
- il est conseillé de relire et faire relire le dossier par un tiers pour corriger les nombreuses erreurs orthographiques présentes dans de trop nombreux dossiers ;
- il est préférable d'indiquer clairement la classe dans laquelle la séquence est développée.

Les membres des commissions soulignent l'aspect parfois indigeste de certains dossiers au niveau de la forme. Le fait que le dossier ne soit pas noté n'autorise pas une présentation suggérant un manque d'implication dans la préparation d'un support à visée professionnelle et témoignant d'une absence d'exemplarité.

Sur le fond :

- expliciter clairement dans le dossier les liens entre la partie scientifique et la partie pédagogique et didactique ;
- mieux préciser les outils utilisés en classe ;
- citer systématiquement les sources ;
- le dossier se doit d'être organisé autour d'une problématique « scientifique » (au sens de sa pertinence didactique, épistémologique, théorique, pédagogique) en lien avec les enjeux de l'école - il s'agit d'éviter une présentation trop générale non ancrée sur les programmes de référence par exemple) ;
- il doit par ailleurs préciser les enjeux et les finalités des séquences proposées ;
- l'articulation entre la partie scientifique et les aspects pédagogiques s'avère nettement plus probante lorsque le candidat a pu expérimenter la séquence en classe ;
- l'évaluation des apprentissages visés se doit d'être clairement appréhendée ;
- il serait sans doute bienvenu de proposer une conclusion élargissant le sujet (usages pédagogiques des TICE, prise en compte de la diversité des élèves, lien avec les rythmes scolaires réformés...).

Très majoritairement, des dossiers lacunaires se caractérisent par un manque de préparation et de maîtrise du sujet, par une problématique parfois difficile à saisir (lorsqu'il ne manque pas le titre lui-même) ou des erreurs importantes témoignant d'une absence de vérification des sources. A l'inverse, des dossiers de qualité présente une situation-problème pour les élèves et/ou une problématisation du savoir enseigné.

Les membres de la commission soulignent que certains candidats usent d'une stratégie défavorable consistant à élaborer une séquence pédagogique dans le dossier qui manque de cohérence pour en reconnaître la faiblesse lors de la présentation orale. Le candidat se place alors dans une situation de critiquer sa propre séquence de manière systématique pensant faire preuve d'analyse réflexive.

↳ **L'épreuve elle-même avec la commission**

⇒ ***La présentation du dossier***

Les membres de la commission ayant pris connaissance et débattu préalablement de chaque dossier, il est attendu du candidat des approfondissements et des élargissements quant à son contenu et aux conclusions auxquelles il amène. Certains candidats se sont à cet égard fort bien préparés en étant capables d'approfondir leur dossier. Il est bien évidemment recommandé de ne pas lire le dossier, ni le paraphraser.

Il convient naturellement de porter attention à l'emploi d'un niveau de langue adapté à l'enseignement (cf. le référentiel de compétences du Professeur des Ecoles).

Les prestations de qualité s'articulent autour des éléments suivants :

- une maîtrise du plan annoncé dès le départ et suivi ;
- un plan structuré non redondant avec le dossier et qui ouvre vers une analyse réflexive ;
- une bonne maîtrise du temps de présentation ;
- une conclusion réflexive qui ouvre au débat ;
- une répartition du temps harmonieuse entre les deux parties principales ;

- une mise à distance des séances si celles-ci ont été menées en classe ;
- un très bon niveau de langue (lexique spécifique approprié au dossier, syntaxe élaborée) ;
- une capacité à entrer dans une posture professionnelle ;
- des supports de qualité mis en réseau et un choix d'objets à enseigner pertinent.

Les prestations insuffisantes sont en contrepartie la conséquence de certains des éléments suivants :

- une absence de propos structurés et une préparation insuffisante ;
- un manque de maîtrise du temps ;
- un niveau de langage (syntaxe et lexique) et une posture qui demandent à être travaillés sérieusement ;
- des situations de classe irréalisables ou inadaptées au regard de l'âge des élèves ;
- une lecture parcellaire du dossier ;
- une prestation « par cœur » qui peut nuire au candidat qui, lorsqu'il perd le fil de sa récitation doit reprendre une phrase déjà dite, rendant la prestation artificielle ;
- une présentation « sur jouée » ;
- une présentation qui colle trop au dossier sans mise à distance ;
- des erreurs ou contresens visibles dans le dossier et qui ne sont pas rectifiés par le candidat ;
- des fondements scientifiques qui ne sont pas présentés ;
- des choix d'objet à enseigner peu adaptés au regard de l'objectif poursuivi ou de l'âge des élèves.

Il est à noter parfois des difficultés avec le matériel du candidat qui n'a pas anticipé la mise en route de son ordinateur par exemple (allumage lent, mise à jour déstabilisant le candidat que le jury s'emploie alors à rassurer). Parfois les DVD apportent une plus-value quant à la lecture du dossier mais sont superflus dans la présentation au jury, ce qui est surtout souligné pour les options « histoire des arts » ou encore « arts visuels ».

Globalement, les candidats abordent peu la problématique pourtant fondamentale de la différenciation et la prise en compte des besoins et potentialités diversifiées des élèves. De plus, la plupart des exposés sont redondants par rapport au dossier ce qui ne permet pas de mettre en valeur l'appropriation du thème et la distanciation prise par le candidat. Le « formatage » de la présentation est déconseillé car il reflète un manque de sincérité dans la présentation.

La mise en œuvre d'au moins une séance en classe est vivement conseillée car elle permet généralement de mieux prendre en compte les élèves : leurs représentations initiales, leurs difficultés, les modalités d'étayage concourant à prendre en compte leur diversité. Il est alors conseillé de s'interroger sur la façon dont le sujet traité peut être abordé dans les autres cycles. La pertinence d'une évaluation sommative finale systématique est interrogée ; l'évaluation diagnostique et formative étant ici prioritaire.

Pour les options scientifiques notamment, la démarche d'investigation est souvent prévue mais pas toujours appliquée et encore moins explicitée dans les présentations. L'approche disciplinaire, lorsqu'elle est abordée en histoire et en géographie par exemple, est révélatrice d'une présentation orale performante, mais cela concerne peu de candidats. C'est également un point faible dans les autres champs disciplinaires.

Peu de candidats parviennent à proposer une analyse de l'objet à enseigner et à mettre en relief leur capacité à développer une analyse didactique de l'objet d'enseignement. C'est un marqueur d'excellence lorsque s'est accompli.

⇒ **L'entretien avec la commission**

Un entretien réussi repose sur certains constats :

- un bon à très bon niveau de langue en situation d'échanges et une capacité à entrer en débat ;
- un lexique correspondant à la didactique de l'option choisie, maîtrisé et réinvesti ;
- une posture professionnelle ;
- une attitude ouverte au débat (écoute et prise en compte, rebondissements...) ;
- une argumentation étayée par les apports scientifiques appropriés ;
- une bonne connaissance des outils pédagogiques spécifiques au domaine d'enseignement concerné (le cahier d'Histoire des Arts, le PEAC, le cahier d'expérience scientifique....).

A contrario, l'entretien se révèle lacunaire dans les cas suivants :

- un niveau de langue incompatible avec les exigences minimales attendues ;
- une posture (voire même une tenue) inappropriée avec la fonction sollicitée ;
- un manque de remise en question dans les échanges avec le jury ;
- une posture trop sûre de soi ou à l'inverse par trop nonchalante ;
- un manque de liens entre le domaine de l'option et la maîtrise de la langue, plus précisément entre la langue et la discipline (exemple la langue pour décrire ou pour argumenter selon les disciplines) ;
- des erreurs ou des contresens visibles dans le dossier et qui ne sont pas rectifiés par le candidat malgré l'incitation des membres du jury ;
- un manque d'élargissement dans la mise en œuvre (autre cycle, autre dispositif...), les candidats restant sur la seule proposition de leur dossier - absence de décentration ;
- un lexique correspondant à la didactique de l'option choisie non maîtrisé ;
- des fondements scientifiques peu maîtrisés pour éclairer les enjeux du sujet traité.

Globalement, des thèmes se révèlent largement lacunaires au cours de l'entretien :

- des références à la didactique disciplinaire très rare, ce qui fragilise la maîtrise de la démarche correspondante. Les candidats s'emparent d'un domaine disciplinaire mais peu disposent de références didactiques disciplinaires actualisées ;
- la place et le rôle de l'évaluation ;
- l'utilisation des TICE du côté des élèves ;
- la prise en compte de l'hétérogénéité, avec une différenciation pédagogique qui se limite bien souvent au recours au texte à trous pour les élèves les plus en difficulté ;
- les liens interdisciplinaires ;
- des compétences du socle sont mentionnées mais rarement reprises dans l'entretien.

La capacité à se décentrer du dossier pour élargir le propos et préciser les enjeux en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture est essentielle. La capacité à écouter et à dialoguer de manière authentique avec le jury également. Il est fortement conseillé au candidat de veiller à ne pas interrompre le jury ou à ne pas faire des commentaires sur les questions posées.

Il est important de pouvoir apporter des précisions sur l'activité de l'élève et non exclusivement sur celle du maître. Les candidats capables d'adopter une posture critique en se dégageant de leurs écrits sont ici valorisés.

Le jury attire l'attention des candidats sur un constat selon lequel le choix de l'option « arts visuels » serait plus un choix par défaut ; le manque de maîtrise des fondements scientifiques est d'ailleurs très marqué dans ce domaine par rapport aux autres. De fait, les prestations des candidats sont le reflet de ce manque de conviction et de rigueur sur la connaissance du domaine (on se reportera aux éléments statistiques supra).

La seconde épreuve - épreuve à sujets imposés

Les candidats se sont globalement bien préparés à l'épreuve. Ils ont su, en grande majorité, exploiter les ressources mises à leur disposition. Mais, il faut qu'ils puissent (et c'est particulièrement vrai pour l'exposé) apporter des illustrations plus personnelles à leur présentation. Il faut éviter que la commission ait un sentiment de « formatage ». Les candidats doivent lire très attentivement les intitulés des sujets, et ne pas s'interdire d'élargir mais en le mentionnant.

L'entretien est une partie importante de l'épreuve et le candidat doit observer plus de retenue lorsque la commission le sollicite sur un point précis. Certains candidats ont manifesté des signes de réel agacement.

↳ L'épreuve d'éducation physique et sportive

Les candidats ont dans l'ensemble témoigné d'une bonne connaissance des programmes tout comme des APSA retenues cette année et dont ils ont été informés préalablement ce qui rappelons-le réduit le champ d'interrogation et donc de préparation. Globalement, ils ont été en mesure d'en présenter les fondamentaux de manière exhaustive. Pour autant le domaine de la danse s'avère un peu moins maîtrisé, sans doute plus « technique » et moins courant dans les pratiques personnelles. Une fois de plus leur présentation s'avère par trop formatée, conséquence d'une bonne préparation sans doute. Il convient pour autant de dépasser ce « formatage » pour intégrer notamment la place réelle de l'élève et être capable de proposer des situations adaptées permettant lors de l'entretien d'approfondir réellement la présentation qui en a été faite lors de l'exposé dont le temps est contraint et ne permet pas nécessairement de témoigner de cette dimension pourtant essentielle.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de prendre en compte le libellé exact du sujet et de dégager une problématique pertinente. Certains se satisfont de réciter les aspects réglementaires et les fondamentaux de l'APSA sans répondre à la question posée.

Si globalement de trop nombreux candidats rencontrent de réelles difficultés à construire une progression, quelques points méritent par ailleurs attention et vigilance de tous :

- un manque de maîtrise voire parfois une confusion dans le vocabulaire pédagogique utilisé ;
- des propositions d'activités non réalistes (gestes moteurs sollicités non adaptés à l'âge des élèves, manque de connaissances théoriques relatives à la physiologie - dépense énergétique par exemple) ;
- un déficit de connaissances réglementaires propres à la discipline et à sa mise en œuvre.

Ces quelques recommandations sont ainsi susceptibles d'optimiser leurs prestations (tant à l'exposé qu'à l'entretien) :

- travailler de manière plus réaliste la faisabilité des situations d'apprentissage ;
- clarifier certaines notions pédagogiques (situation de référence, démarche d'apprentissage, évaluation, progression) ;
- approfondir les concepts de différenciation, les stratégies et les outils d'évaluation et leur transposition didactique et pédagogique ;
- approfondir la dimension interdisciplinaire des apprentissages à partir de l'EPS ;
- mieux mettre en relation EPS et éducation à la santé ;
- développer l'apport que peut constituer la discipline EPS au sein du système éducatif.

↳ L'épreuve de connaissance du fonctionnement de l'école

Les candidats les plus performants témoignent d'une bonne compréhension des textes, d'une connaissance avérée des textes officiels afférents aux différents sujets ainsi que des dispositifs qui s'y rapportent et du système éducatif de manière générale. Ils disposent d'une expérience a minima (stage d'observation, de pratique accompagnée ou encore en responsabilité) et font état d'une réelle capacité d'analyse et de synthèse au regard de la problématique, problématique qu'en règle générale ils se montrent capable de poser avec beaucoup d'acuité et de pertinence. Il est à noter enfin qu'ils se sont très bien préparés au questionnement relatif à la laïcité.

Quelques aspects restent cependant à renforcer :

- la connaissance des différents dispositifs masque une difficulté à leur donner un sens pour percevoir les axes forts de la politique éducative ;
- les réponses apportées à certaines problématiques se limitent à une déclaration de bonnes intentions sans réels éléments d'argumentation ;
- les critiques à l'égard du système éducatif se doivent, pour être recevables et constructives, d'être rapportées à la problématique concernée. Là encore l'argumentation nécessite d'être robuste et étayée, témoignant ainsi d'une bonne distanciation et d'une réflexion contextualisée.

A titre de conseils aux candidats, il leur est suggéré :

- d'adopter une posture plus analytique ;
- d'éviter naturellement la récitation de connaissances sans qu'elles soient mises en perspective ;
- de proposer une situation à analyser dans le corpus, permettant d'appréhender leur capacité à problématiser ;
- de faire le lien entre la connaissance du système éducatif et les valeurs qu'il porte au travers des enseignements ;
- d'approfondir la question de l'éthique professionnelle
- de se décentrer des documents pour réellement et authentiquement s'engager.

Certains candidats témoignant lors de l'épreuve de postures pour le moins « relâchées ». En témoignent ces quelques remarques rapportées par les membres des commissions d'entretien :

- ils tutoient les examinateurs ;
- ils les questionnent sans être en mesure préalablement de répondre aux questions posées lors de l'entretien - à ne pas confondre avec une demande légitime de précision et de vérification de la bonne compréhension des questions ;
- ils se présentent avec une tenue vestimentaire inadaptée au contexte ;
- ils recourent à un langage peu soutenu et en aucun cas adapté aux attendus de l'épreuve quant à la maîtrise de la langue (précision lexicale, correction syntaxique, et cohérence discursive).

Il est donc vivement recommandé de ne pas obérer la qualité de la prestation par des postures qui interrogent légitimement les examinateurs quant à la fonction sollicitée. Il en va du respect de soi et envers les autres, ici les membres du jury.

ANNEXES

Les sujets et les éléments de correction des épreuves écrites

↳ L'épreuve écrite de français

L'arrêté précise :

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

1. la production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.
2. une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.
3. une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire. »

Session 2015

PE1-15-PG2

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

Mardi 28 avril 2015 – de 13h00 à 17h00
Première épreuve d'admissibilité

Français	Durée : 4 heures
-----------------	-------------------------

Rappel de la notation :

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

PREMIERE PARTIE : Question relative aux textes proposés

Quels regards les auteurs des textes du corpus portent-ils sur l'éducation des filles ?

Texte 1 : Fénelon, *Traité de l'éducation des filles* (1689), Editions Klincksieck, Paris, 1994, pp. 37-38

CHAPITRE PREMIER.

De l'importance de l'éducation des filles.

Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles. La coutume et le caprice des mères y décident souvent de tout : on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction. L'éducation des garçons passe pour une des principales affaires par rapport au bien public ; et quoiqu'on n'y fasse guère moins de fautes que dans celle des filles, du moins on est persuadé qu'il faut beaucoup de lumières pour y réussir. Les plus habiles gens se sont appliqués à donner des règles dans cette matière. Combien voit-on de maîtres et de collèges ! combien de dépenses pour des impressions de livres, pour des recherches de sciences, pour des méthodes d'apprendre les langues, pour le choix des professeurs ! Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée qu'on a de l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-on, il ne faut pas qu'elles soient savantes, la curiosité les rend vaines et précieuses ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour leurs ménages, et obéir à leurs maris sans raisonner. On ne manque pas de se servir de l'expérience qu'on a de beaucoup de femmes que la science a rendues ridicules : après quoi on se croit en droit d'abandonner aveuglément les filles à la conduite des mères ignorantes et indiscrètes.

Il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes ; aussi n'est-il point à propos de les engager dans des études dont elles pourraient s'entêter. Elles ne doivent ni gouverner l'Etat, ni faire la guerre, ni entrer dans le ministère des choses sacrées ; ainsi elles peuvent se passer de certaines connaissances étendues, qui appartiennent à la politique, à l'art militaire, à la jurisprudence, à la philosophie et à la théologie. La plupart même des arts mécaniques ne leur conviennent pas : elles sont faites pour des exercices modérés. Leur corps aussi bien que leur esprit est moins fort et moins robuste que celui des hommes ; en revanche, la nature leur a donné en partage l'industrie, la propreté et l'économie, pour les occuper tranquillement dans leurs maisons.

Mais que s'ensuit-il de la faiblesse naturelle des femmes ? Plus elles sont faibles, plus il est important de les fortifier. N'ont-elles pas des devoirs à remplir, mais des devoirs qui sont les fondements de toute la vie humaine ? Ne sont-ce pas les femmes qui ruinent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques, et qui, par conséquent, décident de ce qui touche de plus près à tout le genre humain ? Par là, elles ont la principale part aux bonnes ou aux mauvaises moeurs de presque tout le monde. Une femme judicieuse, appliquée, et pleine de religion, est l'âme de toute une grande maison ; elle y met l'ordre pour les biens temporels et pour le salut. Les hommes mêmes, qui ont toute l'autorité en public, ne peuvent par leurs délibérations établir aucun bien effectif, si les femmes ne leur aident à l'exécuter.

Texte 2 : Jean-Jacques Rousseau *Emile ou de l'Education* (1762), Livre V, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, 1969, pp. 700-702 (orthographe modernisée)

Les femmes, de leur côté, ne cessent de crier que nous les élevons pour être vaines et coquettes, que nous les amusons sans cesse à des puérités pour rester plus facilement les maîtres ; elles s'en prennent à nous des défauts que nous leur reprochons. Quelle folie ! Et depuis quand sont-ce les hommes qui se mêlent de l'éducation des filles ? Qui est-ce qui empêche les mères de les élever comme il leur plaît ? Elles n'ont point de collège : grand malheur ! Eh ! Plût à Dieu qu'il n'y

Français	PE1-15-PG2	Page : 2/8
----------	------------	------------

en eût point pour les garçons ! ils seraient plus sensément et plus honnêtement élevés ! Force-t-on vos filles à perdre leur temps en niaiseries ? Leur fait-on malgré elles passer la moitié de leur vie à leur toilette, à votre exemple ? Vous empêche-t-on de les instruire et faire instruire à votre gré ? Est-ce notre faute si elles nous plaisent quand elles sont belles, si leurs minauderies nous séduisent, si l'art qu'elles apprennent de vous nous attire et nous flatte, si nous aimons à les voir mises avec goût, si nous leur laissons affiler à loisir les armes dont elles nous subjuguent ? Eh ! Prenez le parti de les élever comme les hommes, ils y consentiront de bon cœur. Plus elles voudront leur ressembler, moins elles gouverneront, et c'est alors que nous serons vraiment les maîtres.

Toutes les facultés communes aux deux sexes ne leur sont pas également partagées ; mais prises en tout, elles se compensent. La femme vaut mieux comme femme et moins comme homme ; partout où elle fait valoir ses droits, elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper les nôtres, elle reste au-dessous de nous. On ne peut répondre à cette vérité générale que par des exceptions ; constante façon d'argumenter des galants partisans du beau sexe.

Cultiver dans les femmes les qualités de l'homme, et négliger celles qui leur sont propres, c'est donc visiblement travailler à leur préjudice. Les rusées le voient trop bien pour en être les dupes ; en tâchant d'usurper nos avantages, elles n'abandonnent pas les leurs ; mais il arrive de là que, ne pouvant bien ménager les uns et les autres parce qu'elles sont incompatibles, elles restent au-dessous de leur portée sans se mettre à la nôtre et perdent la moitié de leur prix. Croyez-moi, mère judicieuse, ne faites point de votre fille un honnête homme, comme pour donner un démenti à la nature ; faites-en une honnête femme, et soyez sûre qu'elle en vaudra mieux pour elle et pour nous.

S'ensuit-il qu'elle doive être élevée dans l'ignorance de toute chose, et bornée aux seules fonctions du ménage ? L'homme fera-t-il sa servante de sa compagne ? Se privera-t-il auprès d'elle du plus grand charme de la société ? Pour mieux l'asservir l'empêchera-t-il de rien sentir, de rien connaître ? En fera-t-il un véritable automate ? Non, sans doute ; ainsi ne l'a pas dit la nature, qui donne aux femmes un esprit agréable et si délié ; au contraire, elle veut qu'elles pensent, qu'elles jugent, qu'elles aiment, qu'elles connaissent, qu'elles cultivent leur esprit comme leur figure ; ce sont les armes qu'elle leur donne pour suppléer à la force qui leur manque et pour diriger la nôtre. Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir.

Texte 3 : Emile Zola, *Pot-Bouille* (1882), chap. IV, Garnier-Flammarion, Paris, 1969, pp. 97-99

Octave Mouret, le héros de ce roman, discute avec monsieur et madame Vuillaume, les parents de sa voisine Marie.

- Vous n'avez pas d'enfant, monsieur ? Ça viendra... Ah ! c'est une responsabilité, surtout pour une mère !

Moi, quand cette petite-là est née, j'avais quarante-neuf ans, monsieur, un âge où l'on sait heureusement se conduire. Un garçon encore pousse tout seul, mais une fille ! Et j'ai la consolation d'avoir fait mon devoir, oh ! oui !

Alors, par phrases brèves, elle dit son plan d'éducation. L'honnêteté d'abord. Pas de jeux dans l'escalier ; la petite toujours chez elle, et gardée de près, car les gamines ne pensent qu'au mal. Les portes fermées, les fenêtres closes, jamais de courants d'air, qui apportent les vilaines choses de la rue. Dehors, ne point lâcher la main de l'enfant, l'habituer à tenir les yeux baissés, pour éviter les mauvais spectacles. En fait de religion, pas d'abus, ce qu'il en faut comme frein moral. Puis, quand elle a grandi, prendre des maîtresses, ne pas la mettre dans les pensionnats, où les innocentes se corrompent ; et encore assister aux leçons, veiller à ce qu'elle doit ignorer, cacher les journaux bien entendu, et fermer la bibliothèque.

- Une demoiselle en sait toujours de trop, déclara la vieille dame en terminant.

Pendant que sa mère parlait, Marie, les yeux vagues, regardait dans le vide. Elle revoyait le petit logement cloîtré, ces pièces étroites de la rue Durantin, où il ne lui était pas permis de s'accouder à la fenêtre. C'était une enfance prolongée, toutes sortes de défenses qu'elle ne comprenait pas, des

Français	PE1-15-PG2	Page : 3/8
----------	------------	------------

lignes que sa mère raturait à l'encre sur leur journal de mode, et dont les barres noires la faisaient rougir, des leçons expurgées qui embarrassaient ses maîtresses elles-mêmes, lorsqu'elle les questionnait. Enfance très douce d'ailleurs, croissance molle et tiède de serre chaude, rêve éveillé où les mots de la langue et les faits de chaque jour se déformaient en significations niaises. Et, à cette heure encore, les regards perdus, pleine de ces souvenirs, elle avait aux lèvres le rire d'une enfant, restée ignorante dans le mariage.

- Vous me croirez si vous voulez, monsieur, dit M. Vuillaume, mais ma fille n'avait pas encore lu un seul roman, à dix-huit ans passés... N'est-ce pas, Marie ?

- Oui, papa.

- J'ai, continua-t-il, un George Sand très bien relié, et malgré les craintes de sa mère, je me suis décidé à lui permettre, quelques mois avant son mariage, la lecture *d'André*, une œuvre sans danger, toute d'imagination, et qui élève l'âme... Moi, je suis pour une éducation libérale. La littérature a certainement des droits... Cette lecture lui produisit un effet extraordinaire, monsieur. Elle pleurait la nuit, en dormant : preuve qu'il n'y a rien de tel qu'une imagination pure pour comprendre le génie.

- C'est si beau ! murmura la jeune femme, dont les yeux brillèrent.

Mais Pichon ayant exposé cette théorie : pas de romans avant le mariage, tous les romans après le mariage, madame Vuillaume hocha la tête. Elle ne lisait jamais, et s'en trouvait bien. Alors, Marie parla doucement de sa solitude.

- Mon Dieu ! je prends quelquefois un livre. D'ailleurs, c'est Jules qui choisit pour moi au cabinet du passage Choiseul... Si je touchais du piano encore !

Octave, depuis longtemps, sentait le besoin de placer une phrase.

- Comment ! madame, s'écria-t-il, vous ne touchez pas du piano !

Il y eut une gêne. Les parents parlèrent d'une suite de circonstances malheureuses, ne voulant pas avouer qu'ils avaient reculé devant les frais. Du reste, madame Vuillaume affirmait que Marie chantait juste de naissance : quand cette dernière était jeune, elle savait toutes sortes de romances très jolies, il lui suffisait d'entendre les airs une seule fois pour les retenir ; et la mère rappela cette chanson sur l'Espagne, l'histoire d'une captive regrettant son bien-aimé, que l'enfant disait avec une expression à arracher des larmes aux cœurs les plus durs. Mais Marie restait désolée. Elle laissa échapper ce cri, en étendant la main vers la chambre voisine, où sa petite dormait :

- Ah ! je jure bien que Lilitte saura le piano, quand je devrais faire les plus grands sacrifices !

- Songe d'abord à l'élever comme nous t'avons élevée toi-même, dit sévèrement, madame Vuillaume. Certes, je n'attaque pas la musique, elle développe les sentiments. Mais, avant tout, veille sur ta fille, écarte d'elle le mauvais air, tâche qu'elle garde son ignorance...

Texte 4 : Annie Ernaux, *Le vrai lieu*, Entretiens avec Michelle Porte (2014), Gallimard, Paris, 2014, pp. 55-56

Je ne suis pas une femme qui écrit, je suis quelqu'un qui écrit

Longtemps je me suis demandé ce que signifiait une identité de femme. Parce que je n'ai pas ce sentiment-là en écrivant. Parce que d'y être renvoyée est une source de souffrance, de révolte surtout. Les femmes y sont renvoyées, toujours, à leur identité de femme, pour justifier le maintien inavoué de la suprématie masculine. Même si être une femme dans les années 2000 n'est pas être une femme dans les années 1950, perdure cette domination, y compris dans les sphères culturelles. La révolution des femmes n'a pas eu lieu. Elle est toujours à faire.

Mon premier modèle en matière de féminisme a été ma mère. Dans sa manière de m'élever, par sa façon à elle d'être dans le monde, d'être une volonté, de ne pas se laisser imposer quoi que ce soit par qui que ce soit. Jamais elle ne m'a demandé d'aider aux tâches ménagères, absolument jamais. Pas davantage de servir au commerce. Tout juste ai-je dû faire mon lit à partir de 15, 16 ans ! Tout mon temps était pour l'étude, le jeu, la lecture. J'avais le droit de lire à n'importe quel moment, autant que je voulais. Les matinées où je n'avais pas d'école, je restais au lit jusqu'à midi avec un livre. Je me souviens de m'être vantée de ce privilège en classe, la maîtresse m'a regardée avec une horrible sévérité. Sans doute il y avait là pour elle quelque chose d'anormal, de malsain, le lit et la lecture...

Français	PE1-15-PG2	Page : 4/8
----------	------------	------------

J'ai découvert Simone de Beauvoir à 18 ans. D'abord les *Mémoires d'une jeune fille rangée* qui ne m'ont pas spécialement touchée. Il s'agissait d'une enfance dans un milieu privilégié tellement différente de la mienne qu'il n'y a pas eu de rencontre. Puis *Le deuxième sexe*, une véritable révélation. Mais je n'ai pas fait le lien, à ce moment-là, entre l'éducation atypique que j'avais reçue et ce que Beauvoir écrivait, c'est-à-dire que j'ai laissé de côté, pas examiné l'éducation que j'avais reçue. J'ai plongé dans quelque chose d'immense, d'inconnu jusque-là, l'histoire des femmes, de la condition des femmes. C'est seulement dans les années 1970, avec l'émergence du mouvement féministe, que je prendrai conscience réellement de la nature si peu traditionnelle de mon éducation et que j'en serai reconnaissante à ma mère.

DEUXIEME PARTIE : Connaissance de la langue

1) Dans le texte de Fénelon, précisez la nature des mots suivants en gras :

« Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée **qu'**on a de l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-**on**, il ne faut pas qu'elles soient savantes, **la** curiosité **les** rend vaines et **précieuses** ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour **leurs** ménages, et obéir à leurs maris **sans** raisonner. »

2) Donnez la fonction des pronoms signalés en gras dans la citation suivante :

« Elle revoyait le petit logement cloîtré, ces pièces étroites de la rue Durantin, **où** il ne **lui** était pas permis de s'accouder à la fenêtre. C'était une enfance prolongée, toutes sortes de défenses qu'elle ne comprenait pas, des lignes **que** sa mère raturait à l'encre sur leur journal de mode, et **dont** les barres noires la faisaient rougir, des leçons expurgées **qui** embarrassaient ses maîtresses elles-mêmes, lorsqu'elle **les** questionnait. »

3) Réécrivez cette production d'élève en corrigeant les erreurs dont vous proposerez un classement :

Tous se temps passé a travailler porterat ces fruit ; les erreurs que le professeur a relevé son de moins en moins nombreuse. Quelque soit les difficultés, il et possible de progressé. Les entrainements fréquant ont aidés tous le monde.

4) Vous ferez l'analyse morphologique des mots « éducation » et « puérilités » (texte de Rousseau). Quel sens prend le mot « puérilités » au début de ce texte ?

TROISIÈME PARTIE : analyse de supports d'enseignement

À partir d'une analyse critique des documents ci-après, utilisés dans une classe de CM1, vous répondrez aux questions suivantes :

- 1) Quelle pourrait être la compétence spécifique visée par une séance qui utiliserait ces deux supports d'enseignement ?
- 2) Dans le document 1, identifiez le rôle pédagogique de la question « *Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?* ».
- 3) Dans une séance visant la compétence identifiée dans la question 1, comment utiliseriez-vous ces documents ? Comment les articuleriez-vous ? Vos choix seront justifiés dans votre réponse.
- 4) Document 2 :
 - a. Pour quelles raisons ce texte peut-il susciter un débat interprétatif ?
 - b. A la question « Où se trouve Félicien ? », quelle trace écrite finale proposeriez-vous à vos élèves ?

Document 1

Ateliers CM1, fiche élève

Exercice 1

Voilà que survint une saison comme on n'en avait jamais connue de semblable. Un froid tel que les ours eux-mêmes claquaient des dents sous leur épaisse fourrure. Une neige qui couvrait jusqu'au dernier brin d'herbe, au point qu'il n'y avait plus rien à manger.

A quelle saison se déroule l'histoire ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 2

Dans l'atelier du menuisier, ils sont tous rangés en rang d'oignons sur le mur du fond. L'ouvrier les choisit judicieusement suivant l'objet qu'il a à façonner... Il y a des coupants, des tranchants, des pointus ...

De quoi s'agit-il ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 3

Mes parents veulent renouveler notre équipement. L'unité centrale ne coûte que 699 euros, mais il faut rajouter un écran à 270 euros et un logiciel à 149 euros. Quel est le prix du renouvellement ?

Qu'achètent mes parents ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 4

Au son des trompettes, les chevaliers entrent dans la lice. Protégés par le heaume et l'armure, maniant l'épée ou la lance, ils doivent désarçonner leurs adversaires pour faire triompher leurs couleurs.

A quelle époque historique se déroule cette scène ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Exercice 5

Les instincts bâtisseurs de Lebrac se révélèrent :

-Il faudra, dit-il, ramasser dès ce soir tous les morceaux de planches qu'on trouvera, les vieux clous, les bouts de fer...

-On fera aussi une cheminée, disait Tintin.

-Des lits de mousse et de feuilles, ajoutait Camus.

-Surtout n'oubliez pas d'apporter des provisions. On reprendra demain.

Louis Pergaud, *La guerre des boutons*

Que préparent les enfants ?

Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?

Document 2

Bernard Friot, *Nouvelles histoires pressées*, « Un martien », éditions Milan, Toulouse (2007)

Planète Mars, neuf heures du soir.

Cher papa, chère maman,

Eh oui. Me voici sur la planète Mars. J'espère que vous vous êtes bien inquiétés depuis ce matin et que vous m'avez cherché partout. D'ailleurs, je vous ai observés grâce à mes satellites espions et j'ai bien vu que vous faisiez une drôle de tête cet après-midi. Même que papa a dit : "Ce n'est pas possible, il a dû lui arriver quelque chose !" (Comme vous le voyez, mes micros longue distance sont ultra puissants). Eh bien, j'ai un peu honte de le dire, mais je le dis quand même, parce que c'est la vérité : je suis rudement content que vous vous fassiez du souci. C'est de votre faute, après tout. Si vous ne m'aviez pas interdit d'aller au cinéma avec François, je ne serais pas parti. J'en ai marre d'être traité comme un gamin. D'accord, je n'aurais pas dû vous traiter de vieux sadiques. Mais maman m'a bien traité de gros mollasson, alors on est quitte.

Ne me demandez pas comment je suis arrivé ici. C'est un secret et j'ai juré de ne pas le dire. En tout cas, je me plais bien sur Mars. Les gens ne sont peut-être pas très agréables à regarder, mais ils sont super sympas. Personne ne fait de réflexion quand vous avez le malheur d'avoir un 9 en géographie. Vous voyez à qui je fais allusion...

Il y a quand même des choses un peu bizarres. Je ne parle pas des scarabées que les Martiens grignotent à l'apéritif. Sur Terre aussi, il y a des trucs impossibles à manger. Les choux de Bruxelles, par exemple ou le gras de jambon. Non, le plus tordu, c'est la façon dont on fait les bébés. Il suffit qu'un garçon ou une fille se regardent dans les yeux, et hop ils deviennent papa-maman. J'ai déjà une demi-douzaine d'enfants. Je crois que je vais mettre des lunettes de soleil. C'est plus prudent. J'ai encore des tas de choses à vous raconter, mais je préfère m'arrêter là. Portez-vous bien et à bientôt, j'espère.

PS : Vous seriez gentils de m'envoyer deux sandwiches au saucisson, un yaourt à la fraise et une bouteille de jus de raisin. Et dites-moi si vous êtes encore fâchés.

PPS : Vous n'avez qu'à laisser le colis et la lettre devant la porte du grenier. Ne vous inquiétez pas, ça arrivera.

Félicien

PREMIÈRE PARTIE

(question relative aux textes proposés - 11 pts)

➤ Ce qu'on attend des candidats dans les copies :

- une réponse rédigée à la problématique posée par le sujet : l'émergence des conceptions et l'évolution des représentations sur l'éducation des filles ;
- une bonne compréhension des textes (absence de contresens, qualité de lecture) ;
- une réponse argumentée à la question posée ;
- des références explicites aux quatre textes du corpus ;
- de courtes citations empruntées aux textes qui viennent à l'appui du propos ;
- la présence d'une introduction ou présentation, de développements équilibrés et organisés, d'une synthèse ou conclusion finale ;
- l'existence de repères destinés au lecteur : transitions, articulations logiques, mention des sources et références ;
- la qualité de la langue écrite : clarté et justesse d'expression.

➤ Ce qu'on pénalise :

- les contresens ;
- les lacunes importantes dans la restitution des idées essentielles ;
- la juxtaposition d'éléments des textes ;
- l'absence de références explicites ou claires aux textes ;
- l'absence de neutralité.

Quels regards les auteurs des textes du corpus portent-ils sur l'éducation des filles ?

Le regroupement de quatre textes, des 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 21^{ème} siècles - deux essais, un roman et un entretien - fait réfléchir à l'éducation des filles et à son évolution. On valorisera les candidats qui sauront en apprécier les nuances par une juste mise en perspective de chaque texte dans son contexte historique.

Présentation du corpus :

Texte 1 : Fénelon, *Traité de l'éducation des filles* (1689), éditions Klincksieck, Paris, 1994, pp. 37-38

Il s'agit d'un extrait de l'essai « Traité de l'éducation des filles » paru en 1689, au 17^{ème} siècle. Dans un premier paragraphe, Fénelon dénonce **le déséquilibre** entre l'éducation des filles et celle des garçons : « Rien n'est plus négligé que l'éducation des filles » opposé à « la haute idée qu'on a de l'éducation des garçons. », même si celle-ci est imparfaite (« Tous ces grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité »). Il se place **du côté de l'opinion commune** de son temps (« on suppose » ; « dit-on » ; « on se croit en droit de ») pour donner **les raisons de cette inégalité** : d'abord « on suppose qu'on doit donner à ce sexe peu d'instruction » donc l'instruction est laissée aux mères, elles-mêmes « ignorantes » qui opèrent selon « la coutume et le caprice ». Ensuite, « la curiosité », que suscite le savoir, les rend « vaines et précieuses ». Enfin, influence du mauvais exemple donné par les « femmes que la science a rendues ridicules ».

Dans le deuxième paragraphe, Fénelon concède cependant à l'opinion de son temps qu'« il est vrai qu'il faut craindre de faire des savantes ridicules. » Il compare la constitution des femmes et celle des hommes : « les femmes ont **d'ordinaire l'esprit encore plus faible et plus curieux que les hommes** » ; « **leur corps** aussi bien que **leur esprit est moins robuste que celui des hommes** ». Ainsi, Fénelon liste les activités qu'elles doivent éviter - « gouverner l'état », « faire la guerre », « entrer dans le ministère des choses sacrées » et donc les études dans lesquelles elles ne doivent pas s'engager : « la politique », « l'art militaire », « la jurisprudence », « la philosophie, « la théologie » et « même les arts mécaniques ». En revanche, « elles sont faites pour des exercices modérés » concernant « l'industrie, la propreté et l'économie », toutes activités domestiques. Fénelon **justifie cette distribution par une différence de nature** : « la nature leur a donné en partage [...] » renforcée par l'utilisation du présent de vérité générale et de la locution adverbiale « d'ordinaire ».

Dans le troisième paragraphe, Fénelon tire les **conséquences** de cette « faiblesse naturelle des femmes » : il établit leur **importance dans le domaine de la maison** (elles peuvent ruiner ou soutenir « les maisons » ; elles « règlent tout le détail des choses domestiques » ; « toute une grande maison »), de la morale (« les fondements de toute la vie humaine », « tout le genre humain », « bonnes ou mauvaises mœurs de presque tout le monde ») et de **la religion** (« Une femme [...] pleine de religion, est l'âme de toute grande maison », « ordre pour les biens temporels et le salut »). Il convient donc de « les fortifier » afin qu'elles accomplissent au mieux ces « devoirs ». La dernière phrase renforce cette distribution des rôles : **aux hommes « toute l'autorité en public » et aux femmes, l'exécution effective.**

Texte 2 : Rousseau, *Emile ou de l'éducation* (1762), Livre V, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, pp. 700-702

Ce texte, extrait du livre V, est consacré à **l'éducation** des filles (« Sophie ou la femme »). Dans un premier temps, Rousseau rapporte les plaintes des femmes au sujet de l'éducation qu'elles reçoivent et leur principal argument : l'éducation futile qu'elles reçoivent est le fait des hommes qui les maintiennent ainsi plus aisément **en leur pouvoir**. Argument **qu'il réfute** (« Et depuis quand sont-ce les hommes qui se mêlent de l'éducation des filles ? ») pour s'adresser directement à leurs mères, responsables de cette éducation consacrée à des « puérités », à des « niaiseries », et à des « minauderies », qui les rend « vaines et coquettes », préoccupées à « passer la moitié de leur vie à leur toilette ». Dans son adresse à ces mères, (« Force-t-on **vos** filles [...] », « **Vous** empêche-t-on de les instruire et faire instruire à **votre** gré ? »), il montre que **cette faiblesse est en réalité leur force** « si nous les laissons affiler à loisir les armes dont elles nous subjuguent » et fait apparaître un rapport de force paradoxal entre les deux sexes, mis en lumière par des séries d'opposition et par le champ lexical dominé/dominant (deux occurrences de « maîtres » ; « gouverneront », « servante », « asservir ») : « Plus elles voudront leur ressembler, moins elles gouverneront, et c'est alors que nous serons vraiment les maîtres. », « [...] partout où elle fait valoir ses droits, partout elle a l'avantage ; partout où elle veut usurper ses droits, elle reste au-dessous de nous », « ne faites point de votre fille un honnête homme, [...] faites-en une honnête femme ». Pour Rousseau, « La femme vaut mieux comme femme et moins comme homme » et **cette loi est celle de la nature** (« un démenti à la nature », « ainsi ne l'a pas dit la nature »). Conséquence pour l'éducation de la femme : il ne s'agit pas de la laisser « dans l'ignorance et bornée aux seules fonctions du ménage » mais de développer, grâce à l'« esprit si agréable et si délié » que la nature lui a octroyé, d'autres activités : penser, juger, aimer, connaître, cultiver son esprit comme sa figure, toutes « armes » données par la nature « pour suppléer à la force qui [lui] manque ».

La conclusion, restrictive, montre que Rousseau conçoit l'éducation des femmes « seulement » en rapport avec leur nature : « Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir. »

L'éducation des femmes : un complément pour « compenser », « diriger », équilibrer la force des hommes.

Texte 3 : Zola, *Pot-Bouille* (1882) chap. IV, Garnier-Flammarion, Paris, 1969, pp. 97-99

Il s'agit d'un extrait de roman, c'est donc une **argumentation indirecte** par rapport aux deux textes précédents. Différents procédés d'écriture montrent qu'Emile Zola prend ses distances par rapport au « plan d'éducation » présenté par Madame Vuillaume à Octave Mouret, ne serait-ce que parce que le roman y est présenté comme le danger le plus grand !

- **Ironie** : décalage entre les termes de « plan d'éducation », « théorie », ou « une éducation libérale », emploi antiphrastique par rapport au mode d'emploi donné : phrases nominales, injonctions par rapport au contenu indigent proposé, définition de l'éducation par les choses interdites ; une éducation coercitive définie par l'enfermement, le repli sur soi, la surveillance, le maintien dans l'ignorance. Le danger vient du dehors ; une éducation qui, contrairement à l'étymologie, ne guide pas vers le haut mais retarde le développement, « C'était une enfance prolongée ». Eloge de l'ignorance.

- **Personnages de madame et monsieur Vuillaume :**

- ✓ affectivité du personnage mais pas de pensée autonome ni de réflexion (ponctuation exclamative).
- ✓ flot de paroles : « Octave, depuis longtemps, sentait le besoin de placer une phrase. »
- ✓ idées toutes faites : « un garçon encore pousse tout seul, mais une fille ! », « Une demoiselle en sait toujours de trop », « pas de romans avant le mariage, tous les romans après le mariage ».
- ✓ vision péjorative de la connaissance : discours moral (« devoir »)
- ✓ « L'honnêteté d'abord », crainte du Mal « les gamines ne pensent qu'au mal », sa propre fierté à être ignorante (« Elle ne lisait jamais, et s'en trouvait bien »).
- ✓ vision étroite de l'art (références : *André* de George Sand, « oeuvre sans danger », romances très jolies) uniquement dans le pathos (« elle pleurait la nuit... » « arracher des larmes aux cœurs les plus durs »).
- ✓ avarice : « ils avaient reculé devant les frais » du piano.

- **Personnage de la fille Marie :**

- ✓ solitude/ soumission : de ses parents à son mari, ses choix culturels sont décidés par d'autres, même à l'âge adulte : sa mère lui dit ce qu'elle doit faire pour sa fille :
- ✓ « Songe d'abord à l'élever comme nous t'avons élevée toi-même », « Tâche qu'elle garde son ignorance »
- ✓ Inconsistance de ce personnage : on a le résultat d'une telle éducation : « yeux vagues », « regardait dans le vide », « croissance molle et tiède », « rêve éveillé »,
- ✓ « significations niaises », « le rire d'une enfant restée ignorante dans le mariage ».

Texte 4 : Annie Ernaux, *Le vrai lieu*, Entretiens avec Michelle Porte (2014), Gallimard, Paris, 2014, pp. 55-56

Il s'agit d'un entretien où Annie Ernaux, écrivaine contemporaine, parle de son identité, identité non liée au genre mais à son activité d'écriture.

- Place insuffisante de la femme dans ce domaine de l'écriture : suprématie masculine
« Même si être une femme dans les années 2000 n'est pas être une femme dans les années 1950, perdue cette domination, y compris dans les sphères culturelles. La révolution des femmes n'a pas eu lieu. »

- Rôle de l'éducation et des modèles dans la conscience de son féminisme :
D'abord, rôle émancipateur de la mère par rapport à la vision traditionnelle de la femme, valorisation de la culture et des études contre les « tâches ménagères » : « Tout mon temps était pour l'étude, le jeu, la lecture »

- Puis, figure de Simone de Beauvoir - *Le deuxième sexe* : le détour par la lecture et la culture pour le cheminement de la conscience. Elle passe d'abord par « l'histoire des femmes, de la condition des femmes » (valeur générale de l'article et des pluriels) avant d'y rattacher sa propre éducation et de prendre conscience du rôle de sa mère. (« examiné l'éducation que j'avais reçue », « je prendrai conscience réellement de la nature si peu traditionnelle de mon éducation »).

Plusieurs plans sont possibles, par exemple :

Plan 1

I. L'éducation des filles et la sphère domestique

1. Fénelon et Rousseau prêtent aux filles des vertus domestiques particulières
2. Zola circonscrit dans son récit la maison comme un lieu clos d'éducation [« serre chaude »], abrité de tout mouvement de/vers l'extérieur
3. Ernaux au contraire concentre l'expérience de la lecture sur le lit, cœur de la maison, présentant cette activité comme un moment fort d'éveil intellectuel, affranchi de toute forme de servitude domestique [ce qui montre bien l'évolution des mœurs et l'inversion qui s'opère entre les siècles classiques et le 20ème s.]

II. La dialectique filles/garçons

- 1) Rousseau distingue, voire oppose ou hiérarchise les catégories filles/garçons par un lexique de lutte ou de prise de pouvoir
- 2) Par différence Fénelon souhaite au contraire dans un premier temps du texte proposer une éducation aux filles par souci d'égalité avec les garçons
- 3) Plus récemment, Ernaux annule la distinction sexuelle : « *je ne suis pas une femme qui écrit, je suis quelqu'un qui écrit* »

III. Quel savoir pour les filles ?

1. Rousseau se contente d'identifier les contours d'un savoir intrinsèque destiné aux filles [«Elles doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir »] ; les personnages-parents imaginés par Zola également, qui souhaitent réduire les contenus d'enseignement et de formation à quelques domaines bien identifiés [« Une demoiselle en sait toujours de trop »]
2. Fénelon désigne aussi des contenus circonscrits, mais pour mieux ensuite reconnaître aux filles devenues femmes un rôle majeur dans l'influence qu'elles exercent sur les « fondements de toute la vie humaine »

3. Annie Ernaux inverse et radicalise même cet objet traditionnel d'apprentissage puisqu'elle rend hommage à sa mère qui l'a précisément soustraite à ces contenus attendus, lui laissant une liberté totale « pour l'étude, le jeu, la lecture » dans une démarche strictement personnelle Pour conclure : aucun des textes du corpus n'universalise l'accès à la connaissance proposé aux filles dans le domaine de la formation ou plus largement de l'éducation ; ceci tend à confirmer le constat énoncé par Annie Ernaux « La révolution des femmes n'a pas eu lieu. Elle est toujours à faire », et l'éducation des filles apparaît bien comme un parcours inachevé.

Plan 2

I. Pourquoi l'éducation des filles est-elle différente de celle des garçons ?

1. Inégalités naturelles (textes de Fénelon et de Rousseau)
2. Inégalités culturelles (textes de Zola et d'Annie Ernaux)

II. En quoi l'éducation des filles a-t-elle évolué ?

1. Des obstacles anciens (texte de Fénelon et personnage de la mère dans *Pot-Bouille*)
2. Une évolution depuis le 17^{ème} siècle mais encore relative (texte de Rousseau, texte d'Annie Ernaux)

III. Pourquoi éduquer ?

1. Eduquer pour maintenir l'ordre établi (textes de Fénelon, de Rousseau et de Zola)
2. Eduquer pour libérer (ironie dans le texte de Zola, texte d'Annie Ernaux)

Plan 3

I. Le constat

1. La vision des femmes par les hommes (textes 1, 2 et 3)
2. L'éducation « zéro » (texte 3)
3. Une éducation filtrée (les 4 textes)

II. La justification

1. Des préjugés sexistes (textes 1, 2 et 3)
2. Des préjugés moraux (textes 1, 2 et 3)
3. Des préjugés sociaux, un rapport de forces (textes 2, 3 et 4)

III. La dénonciation

1. Partielle : un regard critique sur son époque (textes 1 et 2)
2. Implicite : ironie du texte 3
3. Explicite : la vision émancipatrice dans le texte 4

NB : Ce ne sont là que des propositions ; on s'attachera à analyser la qualité de la démarche argumentative des candidats et non la distance, plus ou moins grande, avec un modèle de plan idéal

DEUXIÈME PARTIE

(connaissance de la langue - 11 pts)

1) Dans le texte de Fénelon, précisez la nature des mots suivants en gras :

« Tous **ces** grands préparatifs ont souvent plus d'apparence que de solidité ; mais enfin ils marquent la haute idée **qu'**on a de l'éducation des garçons. Pour les filles, dit-**on**, il ne faut pas qu'elles soient savantes, **la** curiosité **les** rend vaines et **précieuses** ; il suffit qu'elles sachent gouverner un jour **leurs** ménages, et obéir à leurs maris **sans** raisonner. »

Ces : déterminant démonstratif

Qu' : pronom relatif

On : pronom indéfini ou pronom personnel indéfini (on accepte pronom indéfini à « valeur impersonnelle » cf. grammaire de Pellat p.153 ; on n'accepte pas la réponse on : pronom personnel

La : déterminant/article défini,

Les : pronom personnel

Précieuses : adjectif ou adjectif qualificatif

Leurs : déterminant possessif

Sans : préposition

2) Donnez la fonction des pronoms signalés en gras dans la citation suivante :

« Elle revoyait le petit logement cloîtré, ces pièces étroites de la rue Durantin, **où** il ne **lui** était pas permis de s'accouder à la fenêtre. C'était une enfance prolongée, toutes sortes de défenses qu'elle ne comprenait pas, des lignes **que** sa mère raturait à l'encre sur leur journal de mode, et **dont** les barres noires la faisaient rougir, des leçons expurgées **qui** embarrassaient ses maîtresses elles-mêmes, lorsqu'elle **les** questionnait. »

Où : complément circonstanciel de lieu de « il ne lui était pas permis de s'accouder à la fenêtre »

Lui : COI du verbe «était permis » ; on accepte la réponse COS du verbe «était permis »

Que : COD du verbe « raturait »

Dont : complément du nom «lignes »

Qui : sujet du verbe « embarrassaient »

Les : COD du verbe « questionnait »

3) Réécrivez cette production d'élève en corrigeant les erreurs dont vous proposerez un classement :

Tous se temps passé **a** travailler **porterat ces fruit** ; les erreurs que le professeur a **relevé son** de moins en moins **nombreuse**. **Quelque soit** les **difficultées**, il **et** possible de progresser. Les entrainements **fréquant ont aidés tous** le monde.

Tout ce temps passé à travailler portera ses fruits ; les erreurs que le professeur a relevées sont de moins en moins nombreuses. Quelles que soient les difficultés, il est possible de progresser. Les entrainements fréquents ont aidé tout le monde.

Entraînement : peut s'écrire sans accent circonflexe; en effet le BO du 19 juin 2008 précise que « l'orthographe révisée est la référence ». On ne doit donc pas pénaliser l'élève.

<i>Erreurs lexicales</i>	<i>Erreurs grammaticales : accords dans le GV et le GN</i>	<i>Homophones grammaticaux</i>
<i>Difficultés fréquent</i>	<i>Tous (ce temps) porterat relevé nombreuse soit aidés ces fruit fréquent tous (le monde)</i>	<i>se a ces son quelque et</i>

On accepte le classement des erreurs selon la grille de Nina CATACH.

- erreurs phonogrammiques sans altération phonique (erreurs lexicales dans le tableau)
- erreurs morphogrammiques grammaticales (erreurs grammaticales dans le tableau)
- erreurs logogrammiques grammaticales (homophones grammaticaux dans le tableau)

4) Vous ferez l'analyse morphologique des mots « éducation » et « puérilités » (texte de Rousseau). Quel sens prend le mot « puérilités » au début de ce texte ?

Education : préfixe *é-*; radical *-duc(a)-* ; suffixe *-tion*

Puérité : deux propositions acceptées

radical *puer-* ; double suffixe *-il* suivi de *-ité*

radical *-puéril-* + suffixe *-ité*

Dans le texte de Rousseau, les « puérilités » désignent des occupations frivoles qui seraient plus adaptées à un enfant.

TROISIÈME PARTIE

(analyse critique de supports d'enseignement - 13 pts)

1) **Quelle pourrait être la compétence spécifique visée par une séance qui utiliserait ces deux supports d'enseignement ?**

« **Repérer dans un texte des informations explicites et en inférer des informations nouvelles (implicites)** » (BO de juin 2008 page 34). Cette compétence est une réponse de lecture de niveau CM1). Toute réponse évoquant l'amélioration de la capacité de l'élève à faire des **inférences** sera valorisée.

2) **Dans le document 1, identifiez le rôle pédagogique de la question « *Quels sont les mots du texte qui t'ont permis de répondre ?* ».**

On attend les éléments suivants :

- vérification par l'enseignant des procédures d'inférence utilisées par les élèves,
- permettre à l'élève de prendre conscience d'éléments porteurs d'implicite,
- étayage, guidage de l'enseignant (cf. les fonctions de l'étayage selon J. Bruner),
- évaluer la capacité de l'élève à justifier sa réponse (argumentée).

3) **Dans une séance visant la compétence identifiée dans la question 1, comment utiliseriez-vous ces documents ? Comment les articulerez-vous ? Vos choix seront justifiés dans votre réponse.**

- Le document 1 peut être utilisé comme découverte de la notion d'inférence, entraînement au repérage des éléments constitutifs du sens masqué mais peut être aussi utilisé comme support d'évaluation.
- Le document 2 est une nouvelle pour laquelle les élèves sont amenés à exercer leur capacité à inférer. L'articulation de ces deux documents peut alors être au libre choix de l'enseignant.

La validation de la réponse s'appuiera sur la justification pertinente de l'utilisation de ces documents et la cohérence de la proposition.

4) **Document 2 :**

a) Pour quelles raisons ce texte peut-il susciter un débat interprétatif ?

Un débat interprétatif est un échange entre les élèves à propos d'un point du texte dont la compréhension n'est pas immédiate. Ici, le texte résiste à une première compréhension ; en effet, il faut attendre le deuxième post-scriptum qui entre en contradiction avec l'ensemble du texte (les indications spatio-temporelles et tous les détails de la lettre qui font penser que Félicien est sur Mars) pour comprendre que Félicien est en réalité caché dans le grenier. Certains élèves qui connaissent l'univers de Friot pourraient s'appuyer sur le genre fantastique de la plupart de ses nouvelles pour justifier que Félicien est sur Mars, mais d'autres auront repéré que le 9 en géographie renvoie à un univers quotidien.

b) A la question « Où se trouve Félicien ? », quelle trace écrite finale proposeriez-vous à vos élèves ?

La question porte sur l'acte d'enseignement.

La « trace écrite finale » est à comprendre au sens d'un écrit conclusif (synthèse) de l'enseignant qui met l'accent sur la posture du lecteur et le parcours de lecture d'une nouvelle à chute.

Exemple de réponse possible : *Si le texte était de la science-fiction, Félicien pourrait se trouver sur Mars, mais dans les nouvelles à chute, il faut lire jusqu'au bout pour avoir une vision complète et comprendre que Félicien se trouve dans son grenier.*

QUATRIEME PARTIE

(maîtrise de la langue française - 5 pts)

Maîtrise de l'orthographe

Maîtrise de la syntaxe

Utilisation d'un lexique précis et adapté

Fluidité et qualité de l'écriture

Soin apporté à la copie

↳ L'épreuve écrite de mathématiques

L'arrêté précise :

« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte trois parties :

- 1. une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.*
- 2. une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.*
- 3. une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire. »

Session 2015

PE2-15-2-PG2

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

Mercredi 29 avril 2015 – de 9h00 à 13h00
Deuxième épreuve d'admissibilité

Mathématiques

Durée : 4 heures
Épreuve notée sur 40

Rappel de la notation :

- première partie : **13 points**
- deuxième partie : **13 points**
- troisième partie : **14 points**

5 points au maximum pourront être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient 8 pages, numérotées de 1/8 à 8/8. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice électronique de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante est autorisé.

L'usage de tout autre matériel électronique, de tout ouvrage de référence et de tout document est rigoureusement interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine etc. Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

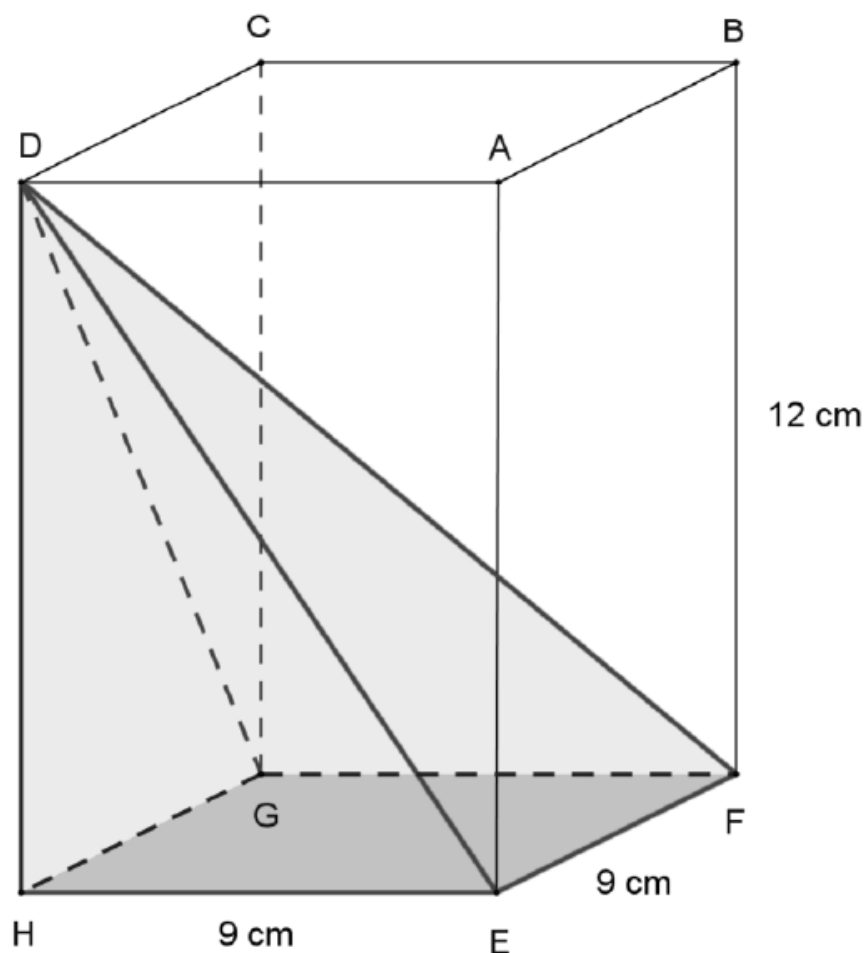
PREMIÈRE PARTIE

13 POINTS

L'objet de ce problème est l'étude d'une pyramide en verre, destinée à être remplie de sable pour constituer un objet de décoration.

Cette pyramide est inscriptible dans un pavé droit, comme indiqué sur la figure ci-dessous.

Le pavé droit a pour dimensions : 9 cm de longueur, 9 cm de largeur et 12 cm de hauteur.



Les parties B. et C. sont indépendantes de la partie A.

A. Réalisation d'un patron de la pyramide

1. a) Calculer les longueurs DE et DG.

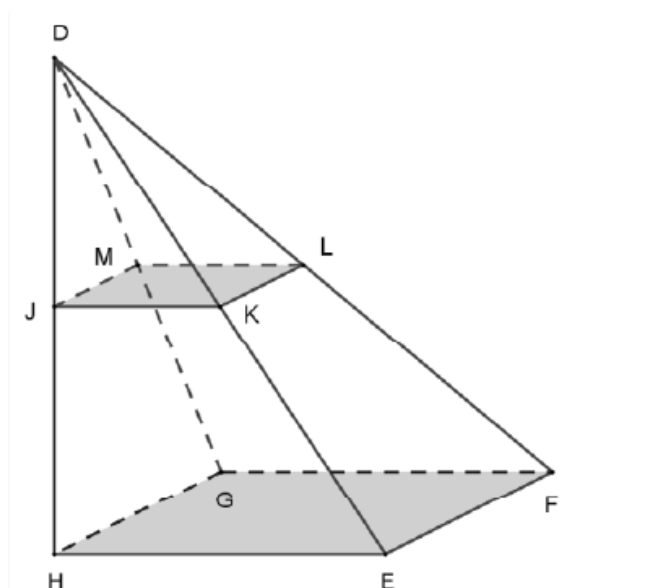
b) Quelle est la nature du triangle DGF ? Du triangle DEF ? (On ne demande pas de justification.)

2. Tracer sur la copie (sans justification) un patron de cette pyramide à l'échelle 1/3.

La pyramide est remplie avec du sable de deux couleurs différentes : la partie inférieure avec du sable rouge et la partie supérieure avec du sable blanc.

Sur la figure ci-dessous, le point J indique la hauteur à laquelle s'arrête le sable rouge ; les deux couleurs de sable sont délimitées par le plan parallèle à la base de la pyramide DEFGH passant par le point J. La section est un quadrilatère JKLM où les points K, L, M appartiennent respectivement aux segments [DE], [DF] et [DG].

La pyramide DJKLM est une réduction de la pyramide DEFGH.



B. Étude d'un cas particulier

Dans cette partie, on donne $JH = 2$ cm.

1. Quelle est la nature du quadrilatère JKLM ? Justifier.
2. Calculer les longueurs JK et JM en justifiant les calculs.
3. Déterminer le volume B de sable blanc et le volume R de sable rouge contenus dans la pyramide.

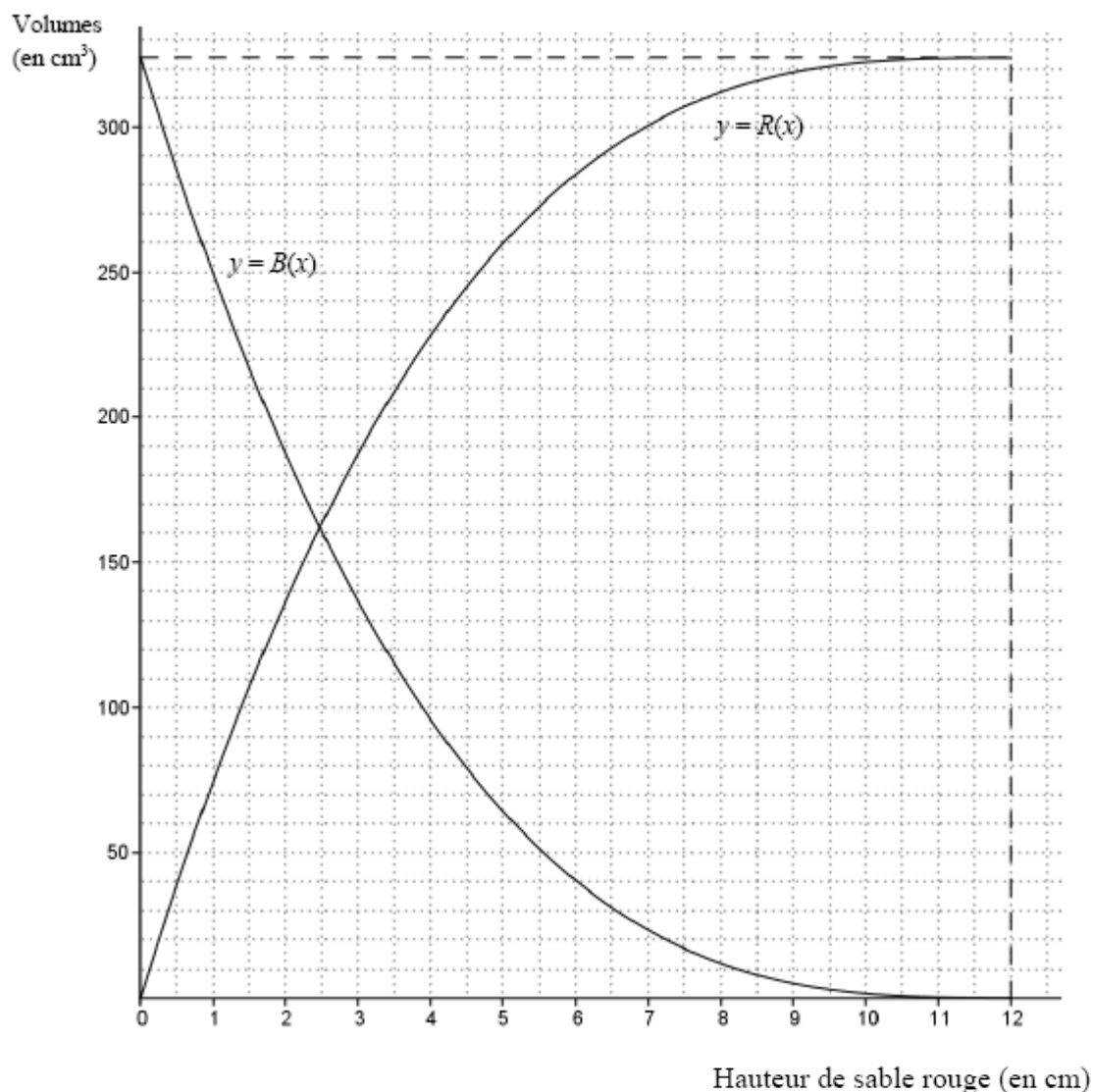
<i>Rappel</i> : volume d'une pyramide = $\frac{1}{3} \times \text{aire de la base} \times \text{hauteur}$

C. Étude du cas général

Dans cette partie la hauteur JH de sable rouge est variable. On note x cette hauteur, exprimée en centimètre, et respectivement $B(x)$ et $R(x)$ les volumes de sable blanc et de sable rouge contenus dans la pyramide, exprimés en fonction de x et en centimètre cube.

1. Quelles sont les valeurs possibles pour x ?
2. On a tracé ci-après les représentations graphiques des fonctions B et R dans un repère du plan :

Mathématiques	PE2-15-2-PG2	Page : 3/8
---------------	--------------	------------



En utilisant ce graphique, répondre aux questions suivantes :

- a) Si la hauteur de sable rouge est 5 cm, quels sont les volumes respectifs de sable blanc et de sable rouge dans la pyramide ?
 - b) Si la hauteur de sable blanc est 5 cm, quels sont les volumes de sable blanc et de sable rouge dans la pyramide ?
 - c) Donner un encadrement au centimètre près de la hauteur de sable rouge pour laquelle les volumes des deux sables sont égaux.
3. a) Montrer que $B(x) = 0,1875(12 - x)^3$.
- b) En déduire les valeurs exactes des réponses aux questions C.2.a).

DEUXIÈME PARTIE

13 POINTS

Cette partie est constituée de quatre exercices indépendants.

EXERCICE 1

D'après le manuel « Triangles 3^{ème} » (éditions Hatier)

Carole, partie en vacances 10 jours, a laissé le robinet du lavabo de la salle de bain entrouvert. Le débit de ce robinet était 3 litres par minute (L/min).

Dans la ville où habite Carole, le prix moyen de l'eau est 3,50 € le m³.

Calculer les conséquences financières de la négligence de Carole.

EXERCICE 2

Simon lance deux dés équilibrés à six faces, numérotés 1, 2, 3, 4, 5 et 6, puis il additionne les deux nombres obtenus. Il prétend qu'il a autant de chances d'obtenir une somme égale à 7, qu'une somme égale à 5. Est-ce exact ?

EXERCICE 3

Une petite entreprise emploie 7 personnes, dont 3 femmes.

Voici quelques informations sur le salaire mensuel des personnels :

Salaires des hommes :

1250 € ; 1400 € ; 1600 € ; 3200 €

Salaires des femmes :

salaire médian : 1875 € ; salaire moyen: 1700 € ; étendue des salaires : 1000 €

Le patron de l'entreprise veut embaucher une femme supplémentaire pour respecter la parité.

Calculer le salaire qu'il doit verser à cette nouvelle recrue pour que les salaires moyens des hommes et des femmes soient égaux.

EXERCICE 4

Un fleuriste reçoit 12 tulipes et 18 roses pour faire des bouquets. Il souhaite utiliser toutes ses fleurs et composer des bouquets identiques (même nombre de roses et même nombre de tulipes). Quelles sont ses différentes possibilités ?

TROISIÈME PARTIE

14 POINTS

Cette partie est constituée de trois situations indépendantes.

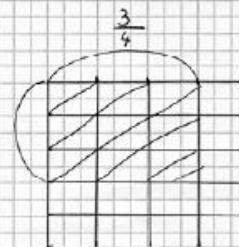
SITUATION 1

Le problème ci-dessous a été donné à des élèves de cycle 3 en activité de recherche.

Dans une plaque de carton rectangulaire de largeur 50 cm et de longueur 60 cm, on découpe un rectangle dont la largeur est $\frac{3}{5}$ de la largeur de la plaque et la longueur est $\frac{3}{4}$ de la longueur de la plaque.

Calcule le périmètre et l'aire du rectangle obtenu.

1. Dans cet exercice, les fractions apparaissent-elles comme des nombres ou comme des opérateurs ? justifier.
2. Le problème a été proposé à trois élèves, dont les productions sont données ci-dessous :

<p><i>Essa</i></p> $60 = 15 + 15 + 15 + 15$ $\frac{3}{4} = 45$ <p>la longueur est 45</p> $50 = 10 + 10 + 10 + 10 + 10$ $\frac{3}{5} = 30$ <p>la largeur est 30</p> $\begin{array}{r} 45 \\ + 30 \\ \hline 75 \end{array} \times \begin{array}{r} 75 \\ \times 2 \\ \hline 140 \end{array} \quad \text{le périmètre est } 140$ $\begin{array}{r} 45 \\ \times 30 \\ \hline 00 \\ 1350 \\ \hline 1350 \end{array} \quad \text{l'aire est } 1350$	<p><i>Jeanne</i></p>  <p>le périmètre est 12 l'aire est 9</p> <p><i>Maxime</i></p> $\begin{array}{r} 34 \\ + 3,5 \\ \hline 69 \end{array} \quad \begin{array}{r} 69 \\ \times 2 \\ \hline 138 \end{array}$ <p>le périmètre est 138 cm.</p> $\begin{array}{r} \times 34 \\ 3,5 \\ \hline 170 \\ 1020 \\ \hline 1190 \end{array} \quad \text{l'aire est } 1190 \text{ cm}^2$
---	---

- a) Pour chacun de ces trois élèves, donner deux compétences qui semblent acquises dans le domaine grandeurs et mesures.
- b) Analyse de la production d'Eva : en quoi témoigne-t-elle d'une bonne compréhension de la notion de fraction malgré une erreur d'écriture ?
- c) Analyse de la production de Maxime : en quoi son erreur d'écriture est-elle révélatrice d'une mauvaise compréhension de la notion de fraction ?
3. En préparant cette activité, le professeur a hésité entre trois couples de dimensions pour le rectangle de carton :
- 50 cm de largeur et 60 cm de longueur (dimensions finalement retenues) ;
 - 10 cm de largeur et 16 cm de longueur ;
 - 10 cm de largeur et 14 cm de longueur.
- Argumenter l'intérêt et les difficultés éventuelles pour chacune de ces options.

SITUATION 2

L'exercice ci-dessous est proposé à des élèves d'une classe de CM2.



(Extrait de « Vivre les maths CM2, Nathan, Programme 2008 »).

1. Citer deux pré-requis dans le domaine de la géométrie nécessaires pour résoudre cet exercice.
2. Un élève propose la solution suivante :

$$\begin{aligned}
 120 - 28 &= 92 \\
 2 \times 18 &= 36 \\
 2 \times 10 &= 20 \\
 36 + 20 &= 56 \\
 92 - 56 &= 36 \div 2 = 18 \\
 \text{La hauteur de la boîte est de 18 cm.}
 \end{aligned}$$

- a) Retrouver les différentes étapes de son raisonnement, en analysant ses résultats partiels.
- b) Relever ses éventuelles erreurs ou oublis.

SITUATION 3



Lis le problème.

Emma et Maxime vendent des crêpes pour la kermesse de l'école.

5 crêpes coûtent 7 €.

10 crêpes coûtent donc 14 €.

Combien coûtent 15 crêpes ?

(Extrait de « *Vivre les maths CM2, Nathan, Programme 2008* »).

1. Quelle est la principale notion du programme sur laquelle cet exercice permet de revenir ?
2. Proposer trois méthodes possibles pour résoudre cet exercice en cycle 3, et pour chacune, expliciter les propriétés relatives à cette notion qui ont été mobilisées.

PREMIÈRE PARTIE

(13 pts)

A. Réalisation d'un patron de la pyramide

1.a)- Le triangle HDE est rectangle en H car HEAD est une face rectangle d'un pavé droit. D'après le théorème de Pythagore dans HDE : $DH^2 + HE^2 = DE^2$.

Donc $DE^2 = 12^2 + 9^2 = 225$, soit $DE = 15$ cm.

Par ailleurs les triangles DGH et HDE sont isométriques, donc $DG = DE$.

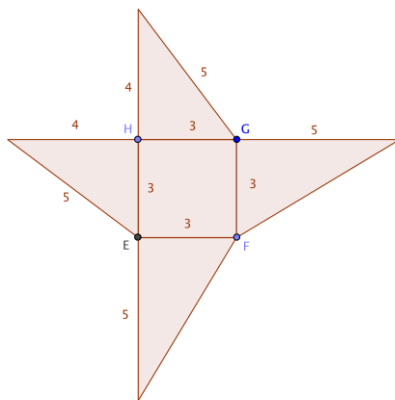
Le jury est attentif aux justifications de l'isométrie ($HG = HE$ car HEFG est un carré, le côté HD est commun, et l'angle en H de ces deux triangles est droit).

Il est aussi possible de répéter les arguments utilisés dans HDE.

Un autre raisonnement basé sur les diagonales de deux rectangles isométriques peut être proposé.

1.b)- DGF est un triangle rectangle en G. DEF est un triangle rectangle en E. Ne pas oublier de préciser le sommet en lequel ces triangles sont rectangles.

2)- Voici une proposition de patron.



D'autres patrons sont possibles. Le patron doit être à l'échelle. Certains candidats ont identifié les faces DGF et DEF comme triangles isocèles. Les figures qui ont alors été proposés par ces candidats en guise de patron - en cohérence avec leur réponse à la question précédente - « ne referment pas », ce qui n'a pas été observé par ces candidats.

B. Étude d'un cas particulier

1)- JKLM est un carré car c'est une réduction du carré HEFG (car, comme stipulé dans l'énoncé, la pyramide DJKLM est une réduction de la pyramide DHEFG).

D'autres justifications sont possibles par exemple en utilisant les théorème de Thalès et de Pythagore : JKLM est un quadrilatère (car cette figure est dans un plan parallèle au plan à la base). Le théorème de Thalès permet de montrer $JK = KL = LM = MJ$ (à justifier correctement). Donc JKLM est un losange. La réciproque du théorème de Pythagore permet de montrer que l'angle en J est droit (à justifier correctement). Donc JKLM est bien un carré.

2)- Utilisation du théorème de Thalès dans le triangle DHE : J est sur [DH], K sur [DE]. (JK)//(HE) (on admet la justification de ce parallélisme), donc, on observant $DJ=DH-HJ=12-2=10$ cm et

$$\frac{JK}{HE} = \frac{DK}{DE} = \frac{DJ}{DH} = \frac{10}{12}$$

Donc $JK = \frac{10}{12} \times 9 = 7,5$

Or JKLM est un carré, donc $JK=JM=7,5$ cm (ou refaire le même raisonnement basé sur le théorème de Thalès dans DHG).

On peut aussi déduire ce résultat à partir du rapport de réduction entre les deux pyramides qui est

$$\frac{DJ}{DH} = \frac{10}{12} \text{ donc } JK = JM = \frac{10}{12} \times 9 = 7,5 \text{ cm.}$$

3)- JKLM est un carré, donc $\text{Aire}(JKLM)=7,5 \times 7,5 = 56,25 \text{ cm}^2$.

Par la formule donnée :

$$B = \text{Vol}(DJKLM) = \frac{1}{3} \times 56,25 \times 10 = 187,5 \text{ cm}^3.$$

De même :

$$\text{Vol}(DHEFG) = \frac{1}{3} \times 9 \times 9 \times 12 = 324$$

Donc

$$R = 324 - 187,5 = 136,5 \text{ cm}^3.$$

On peut calculer le volume de DJKLM à partir de celui de DHEFG par le rapport de réduction :

$$\text{Vol}(DJKLM) = \left(\frac{10}{12}\right)^3 \times \text{Vol}(DHEFG) = \left(\frac{5}{6}\right)^3 \times \text{Vol}(DHEFG)$$

C. Étude du cas général

1)- Le point J parcourt le segment [DH] qui mesure 12 cm donc x appartient à [0 ; 12].

2.a)- Pour une hauteur de sable rouge de 5cm, on lit sur la courbe ($y = R(x)$) : $R(5) \approx 260 \text{ cm}^3$, $B(5) \approx 65 \text{ cm}^3$.

2.b)- Si la hauteur de sable blanc est 5cm, alors $x = 12 - 5 = 7$.
On lit $B(7) \approx 23$ et $R(7) \approx 300 \text{ cm}^3$.

2.c)- Les deux volumes sont égaux pour une hauteur de sable rouge comprise entre 2 et 3 cm.

3.a)- $B(x) = \text{Vol}(DJKLM)$ avec $DJ=12-x$. Or, d'après le théorème de Thalès,

$$\frac{JK}{HE} = \frac{DJ}{DH} \text{ soit } JK = 9 \times \frac{12-x}{12} = \frac{3}{4}(12-x)$$

Donc :

$$B(x) = \frac{1}{3} \times \left(\frac{3}{4}(12-x)\right)^2 \times (12-x) = \frac{3}{16}(12-x)^3 = 0,1875 \times (12-x)^3$$

Le calcul avec le rapport de réduction est accepté : celui-ci étant $\frac{DJ}{DH} = \frac{12-x}{12}$, on obtient

$$B(x) = Vol(DJHK) = \left(\frac{12-x}{12}\right)^3 \times Vol(DHEFG) = \frac{324}{12^3} \times (12-x)^3$$

3.b)- Réponses exactes pour la question 2.a) :

$$B(5) = 0,1875 \times (12 - 5)^3 = 64,3125 \text{ cm}^3$$

$$R(5) = 324 - B(5) = 259,6875 \text{ cm}^3$$

DEUXIÈME PARTIE

(13 pts)

Exercice 1

10 jours correspondent à $10 \times 24 \times 60$ minutes = 14400 minutes.
Carole a donc perdu 14400×3 L = 43200 L = $43,2$ m³.
Cela lui a coûté $43,2 \times 3,50$ € = 151,20 €.

Exercice 2

Pour obtenir un 7, il faut lancer 1-6, 2-5, 3-4, 4-3, 5-2, ou 6-1.

Pour obtenir un 5, il faut lancer 1-4, 2-3, 3-2, 4-1.

Or les tirages sont équiprobables, donc il est plus probable d'obtenir une somme de 7 que de 5.

L'utilisation d'un graphe ou d'un tableau est possible.

Exercice 3

Ci-dessous un raisonnement basé sur la masse salariale (comme il y aura autant de femmes que d'hommes, l'égalité des moyennes de salaires correspond à l'égalité des masses salariales totales de chaque groupe).

Les trois femmes gagnent $3 \times 1700 = 5100$ €.

Les hommes gagnent : $1250+1400+1600+3200=7450$ €.

Donc la 4^e femme embauchée devra gagner $7450-5100=2350$ €.

Exercice 4

On a $\text{PGCD}(12,18)=6$. Par conséquent, l'ensemble des diviseurs communs à 12 et 18 est égal à l'ensemble des diviseurs de 6 est $\{1 ; 2 ; 3 ; 6\}$. Ainsi le fleuriste a donc théoriquement 4 possibilités :

- faire 1 bouquet de 12 tulipes et 18 roses ;
- faire 2 bouquets de 6 tulipes et 9 roses ;
- faire 3 bouquets de 4 tulipes et 6 roses ;
- faire 6 bouquets de 2 tulipes et 3 roses.

Comme l'énoncé proposait « bouquets » au pluriel, le jury n'a pas pénalisé les candidats qui n'ont pas donné la possibilité d'un seul bouquet. En revanche, le jury a exigé une justification de l'exhaustivité des possibilités (outre le calcul du $\text{PGCD}(12,18)$, celle-ci peut être acquise par une étude exhaustive de tous les diviseurs de 12 et 18).

TROISIÈME PARTIE

(14 pts)

Situation 1

1)- Les fractions sont utilisées comme opérateurs. En effet, on les applique à une grandeur donnée (longueur, largeur du rectangle en question).

2.a)- Pour chaque élève, deux compétences ont été demandées. Nous en proposons ici trois, et d'autres sont éventuellement envisageables et ont été appréciées par le jury. Le candidat devait cependant être vigilant si la compétence proposée se situait bien dans le domaine grandeurs et mesures.

✓ Eva :

- sait calculer le périmètre (avec la formule $(l+L) \times 2$) ;
- sait calculer l'aire d'un rectangle ($l \times L$) ;
- utilise du vocabulaire spécifique en grandeurs et mesures : longueur, largeur, aire, périmètre.

✓ Jeanne :

- sait déterminer l'aire à partir d'un pavage effectif ;
- donne un sens au périmètre ;
- comprend le vocabulaire p.ex. rectangle, longueur, largeur.

✓ Maxime :

- connaît la formule de calcul du périmètre d'un rectangle $(l+L) \times 2$;
- connaît la formule de calcul de l'aire d'un rectangle $l \times L$;
- associe les bonnes unités aux bonnes grandeurs en jeu.

2.b)- Eva a compris que prendre $\frac{3}{4}$ d'une longueur correspond à partager en 4 cette longueur et en conserver 3 parts.

Rarement les candidats ont relevé les erreurs d'écriture : « $\frac{3}{4} = 45$, $\frac{3}{5} = 30$ » (on observe également une erreur dans le calcul du produit 75×2 , mais qui n'est pas en lien direct avec la compréhension des fractions).

2.c)- Maxime n'a pas compris le sens de l'écriture fractionnaire car il considère le numérateur comme partie entière, et le dénominateur comme partie décimale d'un nombre décimal.

Il ne reconnaît pas $\frac{3}{4}$ et $\frac{3}{5}$ comme des opérateurs, mais - après sa mauvaise interprétation de l'écriture fractionnaire - les considère comme des nombres.

3)- Option 50 x 60

Représentation impossible sur une feuille (mais possible au tableau pour validation). L'élève est obligé de faire un raisonnement.

Les fractions opèrent facilement sur les nombres.

Option 10x16

Représentation possible en grandeur réelle donc résolution par manipulation possible.

Calculs simples (connaissance des tables de multiplication).

Option 10x14

Apparition de nombres non entiers. Représentation en grandeur réelle possible (permettant la vérification des résultats pour le périmètre).

Situation 2

1)- Dans cette première question il s'agissait de connaissances dans le domaine de la géométrie. Ainsi la formule de calcul du volume du pavé droit ne pouvait pas être validée. La connaissance du pavé droit (6 faces rectangulaires, faces opposés superposables, ...) est un pré-requis possible. On peut aussi mentionner des pré-requis dans le domaine de la géométrie plane comme par exemple, connaître la longueur d'un segment joignant les milieux opposés dans un rectangle.

2.a)- $120 - 28$: il calcule la longueur de ruban nécessaire sans le nœud.

2×18 et 2×10 : il calcule la longueur de ruban pour les 2 faces horizontales.

$36 + 20$: il calcule la longueur totale de ruban nécessaire pour les 2 faces horizontales.

$92 - 56$: il calcule la longueur de ruban pour les faces verticales associées à la hauteur cherchée.

$36 / 2$: il calcule la hauteur cherchée (en se trompant sur le nombre de morceaux de rubans verticaux).

Il indique la hauteur de la boîte en prenant soin de mentionner l'unité.

2.b)- erreur sur le nombre de morceaux de ruban verticaux (2 au lieu de 4), et donc erreur sur la hauteur de la boîte ;

- travail inachevé (on demande le volume, la hauteur n'est qu'une étape intermédiaire vers ce résultat) ;
- erreur dans l'utilisation du signe « = » : « $92 - 56 = 36 \div 2 = 18$ ».

Situation 3

1)- Il s'agit du domaine de la proportionnalité.

2)-

✓ **Méthode 1** : propriété d'additivité de la linéarité

15 crêpes = 5 crêpes + 10 crêpes, donc le prix est $7\text{€} + 14\text{€} = 21\text{€}$.

✓ **Méthode 2** : la propriété d'homogénéité (ou propriété multiplicative de la linéarité)

5 crêpes coûtent 7€ donc 15 crêpes coûtent 3 fois plus, donc 21€.

✓ **Méthode 3** : le retour à l'unité

5 crêpes coûtent 7€ donc 1 crêpe coûte 1,4€ donc 15 crêpes coûtent $15 \times 1,4 = 21\text{€}$.

La méthode utilisant le coefficient de proportionnalité est une méthode envisageable dans l'absolu, mais nécessite en cycle 3 une attention particulière en présence d'un coefficient de proportionnalité non entier (qui justement favorise les procédures de linéarité).

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞